Que l'avenir commence

Plan de Jean Charest pour le Canada du XXIe siècle



Table des matières

	page
Introduction - Jean Charest, député	
Réaliser le vrai potentiel du Canada	1-2
1. Emplois et prospérité pour tous	3-13
Plus d'emplois et un avenir meilleur	3
Où sont les emplois?	3
La mondialisation - un phénomène à comprendre	3-5
Disparition des obstacles à la création d'emplois	5
Réductions d'impôt pour les particuliers	5-8
Libéralisation du commerce interprovincial	8-10
Accroissement du commerce extérieur	10
Place aux petites entreprises	10-11
L'accès aux capitaux	11-12
Une meilleure protection des travailleurs	12
Le capital humain : un atout à privilégier	12-13
2. La protection de notre filet de sécurité sociale	13-23
Financement assuré des besoins futurs des Canadiens	13-14
Un objectif clair	15
De l'ordre dans nos affaires	15
Des priorités de dépenses claires	16
Des décisions courageuses	16-19
La protection des contribuables	20
La protection de votre retraite	20-21
Le maintien du RPC	21
Non à une autre hausse massive des taxes	21
Une meilleure solution	22
Des investissements mieux choisis	22-23
L'amélioration des REER	23
3. L'avantage canadien	24-37
Une qualité de vie enviable	24
Santé - les espoirs déçus	24-25
D'autres coupures libérales à prévoir dans la santé	25
La garantie de Jean Charest : des soins de santé de la plus haute qualité	26
Un financement à la mesure des besoins à venir	26-27
Des soins de qualité supérieure	28
La santé de demain : un investissement judicieux	28-29
La réussite dans l'économie du savoir	29-30
Les savoirs de base	31
Branchés sur la réussite	31-32

	page
Connaissance de l'informatique	32-33
Haut savoir, recherche et technologie	33
Une formation de qualité	34
Une stratégie d'aide à la jeunesse	35-36
La paix publique	36
Fermeté et réalisme	36
Sécurité de quartier	36-37
4. Un gouvernement pour le XXI^e siècle	**38-48**
Un régime fédéral plus efficace pour tous	38
Les temps ont changé	38-39
Un nouvel équilibre	39
Une fédération renouvelée	39-41
Un gouvernement pour tous	41
Un Pacte canadien	41
Une approche fondée sur la coopération	42
Un financement juste et efficace	42
La solution : les points d'impôt	42-43
Le maintien de normes élevées	43-44
Une fédération plus forte	44
La réforme du Sénat	45
Un gouvernement ouvert	45-46
Un meilleur gouvernement à moindre coût	46-47
Moins de tracasseries administratives	47-48
5. Le Canada dans le monde	**49-56**
Affaires étrangères	49
Protection des droits de la personne	49-50
Immigrants et réfugiés : équité avant tout	50-51
Aide à l'étranger	51-52
Aide humanitaire	52
Une armée professionnelle	52-53
Concentrer nos ressources	53-54
Rétablir le moral	54-55
Une vraie réforme du ministère de la Défense nationale	55-56
Conclusion	
Le Canada de demain : un idéal à partager	57
Annexe	**58**
Note technique	**66**

Réaliser le vrai potentiel du Canada

À chaque élection fédérale, les Canadiennes et les Canadiens sont appelés à choisir entre différents partis et candidats, qui tous présentent une liste de promesses censée les faire élire.

Je pense que ce qui fait défaut en politique canadienne, c'est un plan d'avenir qui voit plus loin que la prochaine échéance électorale, le courage de passer par-dessus l'opportunisme politique à courte vue pour réaliser les rêves de demain.

Si le Canada existe aujourd'hui, c'est parce que des gens ont su voir dans ses grandes étendues sauvages un pays en devenir, c'est parce que des gens ont su le bâtir à même son immensité et sa diversité, à force de courage et de détermination.

Comme ce fut le cas des gouvernements précédents, les décisions que nous prenons aujourd'hui auront des incidences à long terme. La croissance et la prospérité économique durables ne sont pas le fruit du hasard. Elles sont l'aboutissement d'une vision, d'une planification et de choix délibérés.

Depuis que j'ai été élu chef du Parti progressiste-conservateur du Canada il y a trois ans, j'ai parcouru plus de 300 000 kilomètres et visité des centaines de localités. J'ai parlé avec des milliers de mes concitoyens et je sais désormais quel genre de pays ils veulent habiter et bâtir. C'est un pays où l'effort reçoit sa juste récompense, où les familles se sentent en sécurité dans leur quartier, où les moins fortunés sont entourés de compassion, où chacun et chacune ont la chance d'apprendre, de grandir et de réussir. Tel est le Canada que nous essayons tous de construire au jour le jour.

Quelque part, pourtant, quelque chose s'est enrayé. Notre gouvernement et notre économie, semble-t-il, ont été lents à réagir aux changements qui balaient la planète, si bien qu'aujourd'hui, une grande partie de la population se voit privée de cette chance de réussir. Il est temps d'y voir. Il est temps de nous tracer une nouvelle destinée ambitieuse et de reprendre le chemin de la prospérité économique et sociale.

Le plan décrit dans les pages suivantes aborde de front certaines questions très difficiles. Il propose des solutions nouvelles, inédites, à des problèmes qui remontent loin. Il implique la responsabilité des conséquences à long terme des décisions que se doit de prendre un gouvernement visionnaire.

Élaboré au fil de trois années de réflexion intense et de consultation exhaustive, ce plan vise à atteindre les buts qui vous tiennent à coeur, comme vous me l'avez dit.

Il est temps de nous solidariser à nouveau autour d'un idéal commun, de voir loin encore une fois.

Mon ambition pour le Canada est sans limite. Je crois sincèrement que nous pouvons être les meilleurs, et que la prochaine génération peut légitimement aspirer à plus de prospérité, plus de sécurité, plus d'unité.

Tout ce qu'il faut, c'est de la clairvoyance pour établir les bons objectifs, du courage devant les véritables enjeux et un plan à la mesure de ces enjeux.

Ce plan visionnaire, je l'exposerai en détail dans les pages qui suivent :

- Un taux de chômage de 10 % est la preuve flagrante que les taxes élevées et les vieilles méthodes de création d'emplois (comme les dépenses massives dans l'infrastructure) ne fonctionnent pas dans la nouvelle économie mondiale. Dans ce plan, nous proposons de créer plus d'un million d'emplois durant chacun des deux prochains mandats en changeant radicalement le climat des affaires: nous allons abaisser les impôts, déréglementer et supprimer les obstacles au commerce interprovincial.

- Les prévisions budgétaires du gouvernement fédéral actuel amputent de 40 % les fonds transférés aux provinces et aux territoires pour financer la santé et l'éducation postsecondaire. Dans ce plan, nous proposons de renverser la tendance, c'est-à-dire d'accorder plus de ressources à ces deux secteurs prioritaires et de fixer des paramètres stricts de constante amélioration. Il faudra cependant s'astreindre à des choix difficiles. Je suis disposé à le faire pour que nous puissions financer adéquatement le secteur de la santé, équilibrer le budget et effectuer les réductions d'impôt nécessaires à la création d'emplois.

- Le Régime de pensions du Canada est à sec. Le gouvernement en place propose une solution de replâtrage et une augmentation d'impôt massive tandis que le Parti réformiste est prêt à l'abolir purement et simplement. Quant à nous, nous proposons un RPC dont les réserves seront toujours suffisantes, sans pour autant augmenter l'impôt des particuliers.

- Le système d'éducation bat de l'aile et le gouvernement actuel s'en lave les mains. Faute de leadership au plus haut niveau, nos enfants partent perdants dans la nouvelle économie planétaire. Nous proposons de mobiliser les forces vives de l'éducation nationale en aidant à établir des normes communes et des examens périodiques propres à mesurer les résultats obtenus.

- Le Canada voit sa prospérité future gravement menacée de l'intérieur. De plus, beaucoup de citoyens trouvent que le gouvernement fédéral ne répond pas à leurs besoins. Dans de telles conditions d'instabilité, il est difficile d'attirer l'investissement créateur d'emplois et de prospérité. Le pays a besoin d'un leadership ayant le courage de renouveler et revitaliser la fédération pour montrer qu'elle peut fonctionner à la satisfaction de tous. Quand les citoyens auront repris foi en leurs institutions publiques, nous aurons la stabilité et la confiance nécessaires pour progresser.

- L'absence d'une vision à long terme à Ottawa a gravement compromis notre aptitude à créer des emplois, notre système de santé et notre caisse de retraite. Il faudra du temps pour réparer les pots cassés, mais c'est faisable et, surtout, indispensable. Dans ce plan, nous montrons exactement comment nous allons cerner le gaspillage dans l'appareil fédéral et fixer nos priorités de dépense de manière à atteindre l'équilibre budgétaire, à financer entièrement les secteurs prioritaires (comme la santé et l'éducation) et à garantir les réductions d'impôts sur lesquelles repose notre stratégie de création d'emplois. Ce ne sera pas facile, mais ça en vaudra la peine au bout du compte.

Ce plan couvre une période de 10 ans. Pourquoi? Parce que le XXI^{e} siècle sera le «siècle du Canada» si nous savons l'entreprendre comme tel et voir au delà de l'horizon immédiat.

J'ai confiance en l'avenir de notre pays, l'une des grandes nations du monde qui n'a pas encore donné la pleine mesure de son immense potentiel. C'est exactement ce que vise le plan que nous proposons ici.

Je vous invite à en prendre connaissance, à vous poser franchement les questions ardues qu'il soulève et à nous mettre au défi d'y répondre, moi et les autres chefs. J'ai confiance que vous vous joindrez alors à moi pour que nous bâtissions ensemble un Canada plus fort et plus prospère, qui brillera de tous ses feux dans le concert des nations.

Jean Charest, député
Mars 1997

Chapitre premier

Emplois et prospérité pour tous

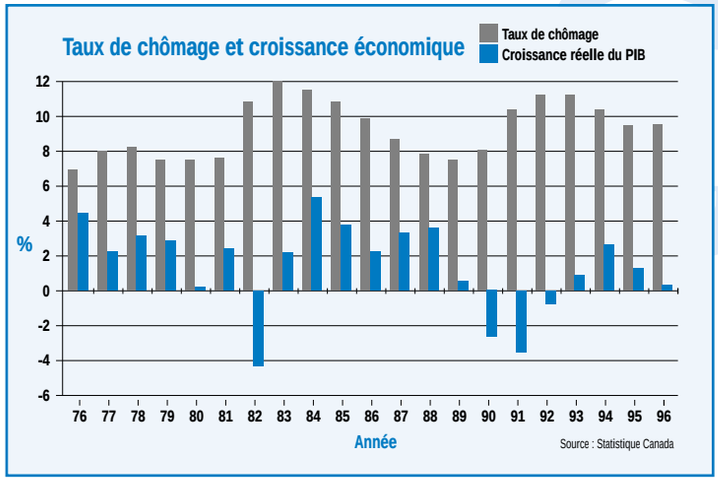
PLUS D'EMPLOIS ET UN AVENIR MEILLEUR

NOS OBJECTIFS :

- Au moins un million de nouveaux emplois dès notre premier mandat
- Au moins un million de nouveaux emplois de plus d'ici 2005
- Croissance économique supérieure à celle de nos concurrents étrangers
- Réduction d'au moins 10 % de l'impôt sur le revenu des particuliers
- Taux d'imposition concurrentiels pour la petite entreprise

Où sont les emplois?

Le gouvernement actuel nous répète sans cesse que la récession est terminée et que notre économie s'est engagée sur le chemin de la reprise. Mais où sont donc les emplois?



Depuis six ans que les économistes nous parlent d'une «reprise», trop peu d'emplois ont été créés et trop de Canadiens ont été laissés pour compte. Le taux de chômage se maintient autour de 10 %, et on retrouve dans chaque coin du pays des localités où le chômage chronique est maintenant le lot d'une deuxième génération.

La mondialisation – un phénomène à comprendre

Dans notre monde en constante mutation, on est en train de passer d'une économie de fabrication offrant de nombreux emplois stables à une économie de services, d'information, de concurrence et de commerce. Tant pour les particuliers que pour les entreprises, compétitivité et souplesse sont devenues les mots d'ordre.

LE GOUVERNEMENT NOUS DIT QUE LA RÉCESSION EST TERMINÉE, MAIS OÙ SONT LES EMPLOIS?

Le milieu du travail s'en trouve particulièrement perturbé. Les emplois dans les secteurs traditionnels se font plus rares et les autres se transforment. D'innombrables emplois disparaissent, alors que ceux qui se créent exigent des compétences différentes. Les bouleversements n'épargnent personne.

Tout cela engendre un grand sentiment d'insécurité personnelle. Si des milliers de Canadiennes et de Canadiens s'adaptent, beaucoup d'autres craignent encore pour leur avenir. De longues carrières se trouvent soudainement interrompues, remplacées par une alternance de chômage temporaire, de recherche désespérée d'un emploi et de lendemains incertains. Tout d'un coup, les emplois à temps partiel, l'entreprise à domicile et les contrats de courte durée sont devenus monnaie courante.

Au moins un million de nouveaux emplois dès notre premier mandat.

En même temps, il se produit chez les gens un profond changement d'attitude. La plupart se rendent compte qu'ils ne peuvent plus compter sur le gouvernement pour régler leurs problèmes. Ils savent qu'un gouvernement qui vit au-dessus de ses moyens finira toujours par puiser dans la poche des contribuables.

En fait, le taux de chômage a très peu bougé depuis 1993, en dépit des faibles taux d'intérêt et des énormes dépenses d'infrastructure. C'est la preuve une fois de plus que les promesses électorales à courte vue ne répondent en rien aux besoins à long terme des travailleurs. L'avertissement est clair et net : il faut abandonner les vieilles tactiques et trouver des stratégies novatrices de création d'emplois.

Il faut d'abord et avant tout un gouvernement qui soit au diapason de la nouvelle économie mondiale et qui sache créer un climat favorable à l'investissement. Il est clairement démontré que la création d'emplois et la croissance économique soutenue passent nécessairement par une réduction générale des taux d'imposition, car les impôts élevés tuent l'emploi, étouffent l'esprit d'initiative et grugent le revenu personnel.

Le gouvernement en place a miné la confiance des consommateurs en haussant les taxes imposées aux particuliers et aux entreprises. Il a nettement manqué d'imagination et de fermeté dans le dossier des barrières commerciales interprovinciales. De plus, il a modelé son attaque contre le chômage sur une méthode sortie tout droit des années 50 en engloutissant l'argent des contribuables dans des travaux publics rebaptisés pour la circonstance «travaux d'infrastructure».

Ce n'est pas à coups de programmes de création d'emplois à court terme qu'on va régler les problèmes chroniques de l'économie d'aujourd'hui. La vraie solution, c'est de mettre au point une structure fiscale concurrentielle, de faire disparaître les obstacles au commerce, d'alléger le fardeau de la réglementation des entreprises, et de fournir à la population les moyens de se garder en santé et de bien s'instruire.

Les élus et les partis politiques ne doivent jamais oublier que leurs décisions financières et fiscales d'aujourd'hui auront des répercussions pendant de nombreuses années à venir. Si le gouvernement fédéral ne prépare pas le terrain dès maintenant, le chômage et l'insécurité ne sont pas prêts de disparaître. La meilleure façon de stimuler la création d'emplois à long terme est de s'attaquer aux obstacles à la croissance.

Par conséquent, nous avons décidé que nous aurions un programme différent. Au lieu de le remplir de promesses à court terme, le temps d'une campagne, nous avons choisi d'élaborer un plan global pour les 10 prochaines années.

D'après une analyse économétrique indépendante effectuée selon le modèle FOCUS de l'Institut d'analyse des politiques de l'Université de Toronto, notre plan favorisera la création de plus d'un million de nouveaux emplois dès notre premier mandat et d'un autre million pendant le deuxième. Cette analyse se fonde sur des hypothèses des plus prudentes; nous avons tout lieu de croire que les résultats seront encore meilleurs.

L'application de ce plan permettra donc à l'économie de soutenir la création de plus de deux millions de nouveaux emplois au cours des 10 prochaines années, et d'atteindre une vigueur inégalée.

DISPARITION DES OBSTACLES À LA CRÉATION D'EMPLOIS

Les Canadiennes et les Canadiens savent qu'à la suite de nombreuses années de dépenses excessives, le gouvernement fédéral doit maintenant supporter une dette énorme et un déficit annuel persistant que font gonfler encore davantage les intérêts sur la dette accumulée. S'il a été possible de réduire le déficit, il a fallu en payer lourdement le prix : pertes d'emplois en raison des impôts plus élevés, compressions draconiennes dans les services de santé et les programmes d'éducation si chers à la population.

Les autres partis politiques s'empresseront de vous dire qu'il est tout simplement impossible de diminuer les impôts avant d'avoir équilibré le budget.

Ils ont tort.

Il y a moyen en effet de réduire le déficit, de protéger les programmes sociaux essentiels et de stimuler la création d'emplois et la croissance en diminuant les impôts. Il suffit d'adopter une optique différente, de s'en tenir à un plan à long terme, de restructurer l'appareil gouvernemental, de fixer des priorités et de faire les choix difficiles qui s'imposent dans les réductions de dépenses.

Les Canadiennes et les Canadiens ne veulent plus attendre. Il faut prendre des décisions courageuses pour créer les emplois dont ils ont désespérément besoin. Et il faut réduire les impôts pour créer immédiatement des emplois.

RÉDUCTIONS D'IMPÔT POUR LES PARTICULIERS

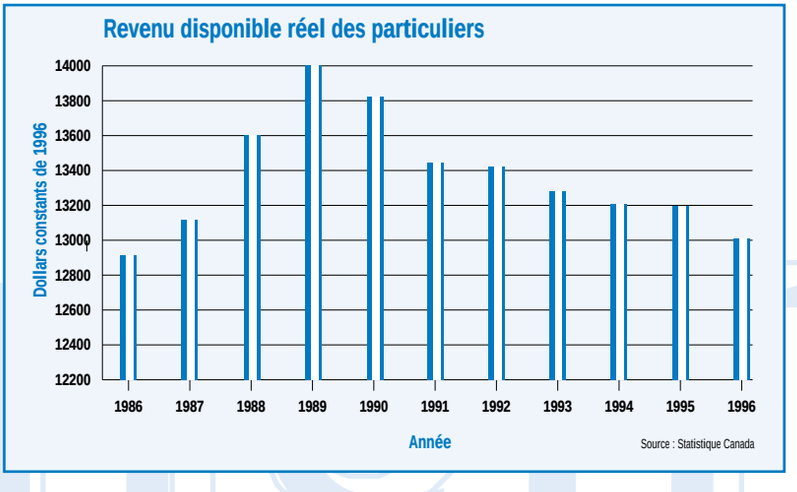
Plus les dépenses de consommation sont élevées, plus la demande de biens et de services augmente, ce qui stimule directement la croissance et la création d'emplois. Mais depuis quelques années déjà, la confiance des consommateurs et le niveau de leurs dépenses n'ont jamais été aussi faibles.

La raison en est simple. À l'heure actuelle, les familles travaillent plus dur que jamais, et beaucoup ont besoin de deux ou même trois revenus pour joindre les deux bouts. Pourtant, les travailleurs perdent constamment du terrain : leur revenu après impôt n'augmente plus depuis les années 80. En fait, leur revenu disponible a tombé de près de 6 % depuis 1990. Les contribuables sont en train de crouler sous le poids des impôts et en reçoivent de moins en moins pour leur argent. Pour la première fois, une génération risque de léguer à ses enfants un niveau de vie inférieur à celui qu'elle a hérité de ses propres parents.

De faibles taux d'intérêt ne régleront pas le problème. Sans sécurité d'emploi, beaucoup n'osent pas dépenser ou emprunter pour faire de gros achats. Si nous leur redonnons espoir en l'avenir et si nous augmentons leur revenu disponible, les consommateurs reprendront confiance en l'économie. Et s'ils sont disposés à dépenser et à investir davantage, l'économie croîtra à un rythme plus marqué, créant par le fait même des emplois plus nombreux et plus durables.

Le meilleur moyen d'accroître le revenu disponible des contribuables est tout simplement d'en enlever moins sur leur chèque de paye. Une affaire de rien, si on tient compte du fait que les Libéraux ont haussé les impôts fédéraux plus de 40 fois depuis 1993!

Mais si nous voulons stimuler les dépenses de consommation et créer des emplois, il faudra faire bien plus qu'accroître le revenu disponible. Des réductions d'impôt soigneusement ciblées et jumelées à des déductions et à des taux d'imposition plus simples et plus équitables stimuleront l'initiative et récompenseront ceux qui travaillent fort. Elles auront aussi pour effet de ramener nos taux d'imposition à un niveau comparable à ceux des principaux pays qui nous font concurrence.



LES FAMILLES CANADIENNES TRAVAILLENT PLUS DUR QUE JAMAIS, MAIS PERDENT DE PLUS EN PLUS DE TERRAIN.

Un gouvernement Charest appliquera des réformes fiscales immédiates pour rétablir la confiance des consommateurs et créer plus d'emplois :

- en réduisant d'environ 10 % l'impôt sur le revenu des particuliers dès le dépôt de son premier budget. Lorsqu'on ajoute à cela la baisse des primes d'assurance-emploi dont nous allons parler ci-dessous, les travailleurs verront leur revenu disponible augmenter de façon considérable et profiteront d'une baisse des taux d'imposition fédéraux pour la première fois en près de 10 ans.

Notre plan prépare le terrain à une réforme continue du régime fiscal et favorisera ainsi la création d'emplois à long terme. Les mesures prévues à la première phase de ce plan auront non seulement pour effet de créer des emplois sur-le-champ (contrairement à celles des autres partis), mais redresseront aussi la situation financière du pays, rendant possibles d'autres allégements des impôts au cours du deuxième mandat :

- en diminuant davantage les taux d'imposition de sorte que les réductions nettes de l'impôt des particuliers atteindront 12 milliards $ d'ici l'an 2005;
- en adoptant un barème plus simple et plus équitable à deux taux – 15 % sur la première tranche de 29 590 $ et 25 % sur le revenu supérieur à ce montant;
- en abolissant la surtaxe de 3 % sur le revenu que paient actuellement tous les contribuables;
- en gardant la surtaxe séparée de 5 % sur les revenus élevés, afin que les avantages découlant de cette réforme aillent principalement aux salariés à faible et à moyen revenu;
- en faisant passer l'exemption personnelle de base de 6 459 $ à 10 000 $, ce qui permettra non seulement à deux millions de petits salariés de ne plus payer d'impôt, mais aussi à tous les contribuables d'en payer moins.

Au fur et à mesure que nous procéderons à la mise en œuvre de ce plan et que les besoins financiers du gouvernement diminueront, nous serons en mesure de consentir d'autres baisses d'impôt.

Au bout du compte, les contribuables épargneront ainsi entre 10 % et 20 % d'impôt. Il s'agit de milliards de dollars qu'ils pourront dépenser et investir à leur guise, ce qui relancera la consommation, stimulera l'économie et créera des emplois. Une fois le régime fiscal fédéral modifié, les provinces auront carte blanche pour établir leurs taux d'imposition indépendamment du taux fédéral de base, comme le fait actuellement le Québec.

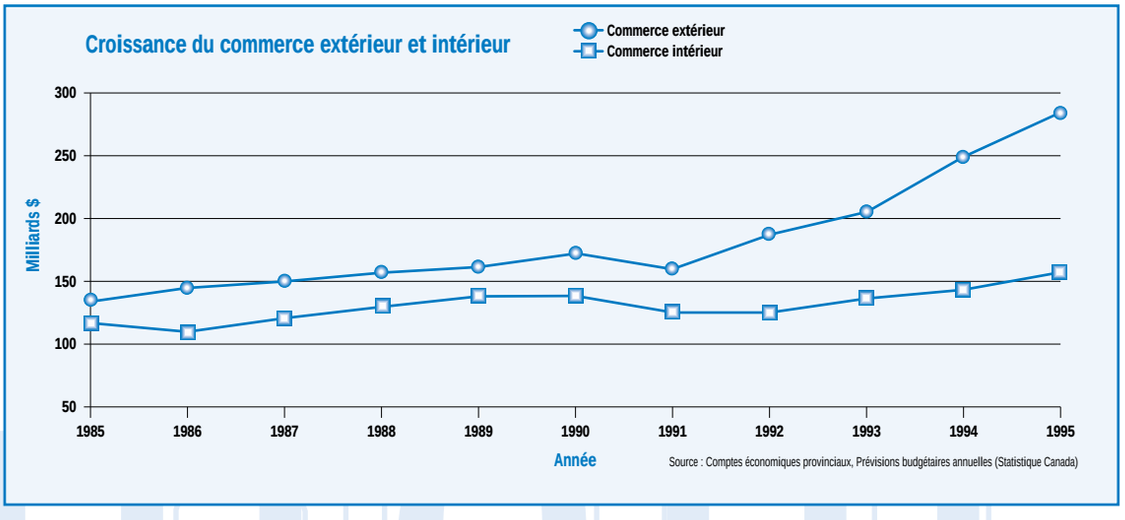
LIBÉRALISATION DU COMMERCE INTERPROVINCIAL

Dans certains cas, les petites entreprises du pays peuvent vendre plus facilement leurs biens et services au Chili ou à Cuba qu'à Calgary ou à Charlottetown. Résultat : moins de croissance et moins d'emplois pour notre économie. Selon une étude de la Chambre de commerce du Canada, une hausse de 10 % du commerce interprovincial créerait 200 000 nouveaux emplois, et l'argent resterait au pays.

Toutes les provinces et tous les citoyens profiteront de l'abolition des barrières au commerce intérieur. Malheureusement, les gouvernements précédents n'ont pas jugé opportun d'agir fermement en ce sens. Et le gouvernement actuel n'a pas fait mieux.

L'Accord sur le commerce intérieur ne suffit tout simplement pas, car il est criblé de failles et de sérieuses lacunes. Il prévoit que toutes les provinces doivent donner leur approbation à l'abolition des barrières, ce qui veut dire qu'une seule province peut saboter les progrès accomplis et les avantages de l'accord au détriment des autres. Sans mécanisme d'exécution efficace, il est presque impossible de remettre en question les mesures commerciales prises par un gouvernement. Les provinces peuvent aller à l'encontre de cet accord sans crainte de représailles.

Le temps est venu de régler ce problème. Il y a trop d'emplois en jeu pour que nous gardions les bras croisés.



PENDANT QUE LE COMMERCE EXTÉRIEUR PREND RAPIDEMENT DE L'ALTITUDE, LE COMMERCE INTÉRIEUR BAT DE L'AILE.

Nous croyons qu'il est possible, par la voie de la négociation, de conclure un accord de commerce intérieur avec les provinces. Nous sommes néanmoins prêts à prendre des mesures sévères et efficaces pour éliminer ces barrières. Les dommages qu'elles occasionnent sont trop importants pour que nous laissions des politiciens et des groupes d'intérêts retarder le processus.

Un gouvernement Charest prendra immédiatement des mesures afin d'abolir les barrières au commerce intérieur :

- en mettant sur pied une commission du commerce interprovincial (CCI) afin de faire appliquer les règles pertinentes et de veiller au plein essor de l'économie. Cette commission remplacera toutes les autres structures régissant le commerce intérieur.

  La CCI sera mise sur pied en l'espace d'un an, de concert avec les provinces. S'il n'y a pas d'entente, le gouvernement Charest exercera ses pouvoirs constitutionnels en matière d'échanges commerciaux pour créer la commission.

- en faisant du commerce intérieur un élément clé du Pacte canadien (voir le chapitre 4) afin qu'il figure en tête de l'ordre du jour de la rencontre des Premiers ministres qui aura lieu dans les six mois suivant notre accession au gouvernement.

On demandera aux premiers ministres d'établir un échéancier permettant une mise en place rapide de la CCI et de s'assurer que la population canadienne bénéficie des avantages suivants :

- un mécanisme exécutoire de règlement des différends permettant aux citoyens, aux entreprises et aux gouvernements de régler leurs litiges commerciaux devant les tribunaux;

- des normes provinciales harmonisées dans les secteurs tels que l'enregistrement des sociétés et des entreprises et la certification professionnelle, pour que les coûts reliés au commerce s'en trouvent réduits;

- la possibilité de travailler où bon lui semble au pays grâce à l'élimination des critères de résidence;

- un accord plus efficace grâce à des dispositions améliorées en matière de transports et d'achats.

Ces mesures dynamiques destinées à éliminer les barrières au commerce interprovincial soulèveront certainement des questions sur les divers programmes d'aide à l'agriculture et les commissions de gestion de l'offre, dont plusieurs font déjà l'objet d'ajustements en

raison des engagements du Canada en matière de commerce international. La CCI devra tenir compte de ces changements afin d'assurer aux producteurs agricoles du pays une transition sans heurt.

ACCROISSEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Si le commerce intérieur représente un vaste potentiel inexploité, le commerce extérieur a été sans contredit l'un de nos plus importants moteurs de croissance et de création d'emplois au cours des dernières années.

Nous devons pouvoir maintenir des échanges commerciaux soutenus même si le dollar s'apprécie; sinon, nous risquons de voir s'envoler des milliers d'emplois partout au pays. Autrement dit, nous devons donner à notre commerce extérieur une assise plus solide reposant sur une compétitivité accrue de notre économie.

Un gouvernement Charest encouragera la création d'emplois par le commerce extérieur :

- en soutenant le développement et l'exportation de produits et de savoir-faire canadiens dans les secteurs des nouvelles technologies tels que la protection de l'environnement, le transport et les communications;
- en favorisant l'utilisation des techniques de communications les plus récentes, telles Internet, afin que les entreprises canadiennes aient plus facilement accès à l'information sur les marchés mondiaux;
- en faisant davantage appel aux organismes non gouvernementaux et à d'autres institutions pour obtenir des renseignements et effectuer des recherches sur les tendances internationales et les marchés naissants.

PLACE AUX PETITES ENTREPRISES

Le fardeau fiscal que supportent les petites entreprises, les véritables créateurs d'emplois au Canada, est plus lourd que dans la plupart des pays concurrents. Il est donc très difficile pour les entreprises canadiennes de se tailler une place dans l'économie mondiale. Résultat : moins d'emplois et moins de possibilités pour tous.

Des études menées partout dans le monde montrent que les impôts élevés tuent l'emploi. Les pays ayant des taux d'imposition relativement faibles jouissent d'une croissance économique rapide et d'un fort taux de création d'emplois. En revanche, ceux où les taux d'imposition sont élevés sont aux prises avec une faible croissance et un manque d'emplois.

Au Canada, les charges sociales et les impôts élevés des sociétés nuisent à l'emploi et à la croissance, parce que les entreprises sont imposées pour chaque emploi qu'elles créent. Puisqu'il faudra augmenter les primes du RPC pour atteindre nos objectifs, la réduction des primes d'assurance–emploi est plus nécessaire que jamais. Or, le gouvernement actuel refuse de prendre les mesures nécessaires pour réduire les primes d'assurance-emploi qui nous font perdre des emplois, même si le fonds de l'assurance-emploi affiche un énorme excédent.

La vraie solution consiste à favoriser une conjoncture permettant au secteur privé de créer des emplois à long terme. Alors que le gouvernement refuse de réduire les impôts qui tuent l'emploi et que d'autres partis trouvent que la création d'emplois peut être reportée jusqu'au début du prochain siècle, nous croyons qu'il faut agir dès maintenant.

LES PAYS OÙ LES IMPÔTS SONT LES PLUS FAIBLES ONT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE LA PLUS RAPIDE ET CRÉENT LE PLUS D'EMPLOIS.

Un gouvernement Charest :

- réduira immédiatement les charges sociales au titre de l'assurance-emploi de près de 5 milliards $, en faisant passer le taux de cotisation de 2,90 $ à 2,20 $ par tranche de 100 $ de rémunération à compter de janvier 1998.

Une saine gestion et la reconnaissance des incidences des décisions prises dès maintenant nous permettront de continuer à réformer le régime fiscal à notre deuxième mandat :

- en ramenant le taux d'imposition des petites entreprises de 12 % à 8 % ;
- en réduisant les taux d'imposition des sociétés de 28 % à 24 %.

L'ACCÈS AUX CAPITAUX

L'économie en mutation entraîne une prolifération de petites entreprises au pays. En fait, la majorité des nouveaux emplois ont été créés par des personnes et de petits groupes qui se sont lancés en affaires. Mais si nous voulons stimuler la croissance économique et la création d'emplois, nous devrons nous assurer que les entrepreneurs créateurs d'emplois aient accès aux capitaux dont ils ont besoin pour démarrer et prendre de l'expansion.

La disponibilité des capitaux nécessaires aux investissements et à la création d'emplois est essentielle. Tant le système bancaire privé que les nouvelles sources de capital d'emprunt devront devenir pour les petites entreprises des sources de financement efficaces et sensibles à leurs besoins.

Un gouvernement Charest favorisera l'accès aux capitaux pour les petites et les nouvelles entreprises :

De nombreuses études montrent que les impôts élevés tuent l'emploi.

- en exigeant que les banques publient à l'échelle régionale des rapports détaillés dans lesquels elles indiqueront le montant du capital-dépôt recueilli dans les collectivités canadiennes et le montant des prêts aux petites entreprises consentis dans ces mêmes collectivités. Les Canadiens pourront ainsi évaluer le rendement de leurs établissements financiers, ainsi que leur engagement à la création de capital d'emprunt à l'intention des petites et des nouvelles entreprises;
- en réformant sans tarder l'Association canadienne des paiements, afin d'augmenter le nombre d'institutions en mesure d'offrir des services financiers aux consommateurs et de rendre par le fait même la concurrence plus vive.

UNE MEILLEURE PROTECTION DES TRAVAILLEURS

Les lois sur le travail sont censées protéger les droits et la sécurité des travailleurs, tout en permettant à leurs employeurs d'exploiter des entreprises rentables qui créent encore plus d'emplois. Elles sont toutefois loin de répondre à toutes les préoccupations qu'entretiennent les travailleurs et les employeurs.

Le Canada a donc encore plus de mal à attirer des investisseurs canadiens et étrangers qui créeraient les nouveaux emplois dont il a grandement besoin. Il nous faut des lois équitables sur les relations de travail qui tiennent compte des préoccupations de TOUS les groupes et qui reconnaissent d'abord la nécessité de créer des emplois convenables.

Un gouvernement Charest renforcera la protection des travailleurs en vertu des lois fédérales sur les relations de travail :

- en accordant aux travailleurs plus de pouvoir démocratique grâce aux scrutins secrets obligatoires lors des votes sur la représentation et les décisions syndicales;
- en accordant une plus haute priorité aux travailleurs lors de la liquidation des actifs des entreprises ayant fait faillite afin de protéger les travailleurs les plus vulnérables et leurs familles;
- en exigeant que les syndicats rendent publics leurs comptes apurés.

LE CAPITAL HUMAIN : UN ATOUT À PRIVILÉGIER

De nos jours, les emplois exigent de plus en plus de compétences et de connaissances. Et cette tendance ira en s'accentuant. Si nous voulons que les Canadiens et leurs enfants profitent des occasions de demain, nous devons nous préparer dès aujourd'hui. La meilleure chose que nous puissions faire pour assurer des emplois à la prochaine génération est de lui ouvrir toutes grandes les portes des études et de la formation supérieures.

Si nous investissons dans nos gens, ils seront capables de soutenir la concurrence sur le marché mondial, de s'épanouir et de garantir un avenir meilleur à leurs familles.

Nos politiques visant la réalisation de nos objectifs dans les domaines de l'éducation et de la formation sont énoncées au troisième chapitre de notre plan.

Chapitre deux

La protection de notre filet de sécurité sociale

FINANCEMENT ASSURÉ DES BESOINS FUTURS DES CANADIENS

Nous vivons dans un des pays les plus riches de la planète et nous profitons d'un des meilleurs niveaux de vie qui soient, et pourtant nous continuons de nous préoccuper de notre avenir. Pour la première fois depuis des générations, trop de Canadiens et de Canadiennes ont peur que le filet de sécurité sociale payé de leur poche ne soit plus là quand ils en auront besoin.

Nous avons bien raison de nous inquiéter. La dette fédérale totale du Canada a grimpé en flèche ces dernières années, pour atteindre 600 milliards $. Par conséquent, le gouvernement fédéral paie environ 46 milliards $ d'intérêt par année, soit plus de 5 millions $ l'heure! Et la situation s'aggrave à chaque année où le gouvernement enregistre un déficit.

Ces milliards de dollars gaspillés pourraient être consacrés à la santé, à l'éducation et à d'autres services importants, et menacent de faire augmenter encore plus nos taxes. Nous ne pourrons jamais être assurés d'un financement prolongé suffisant pour notre filet de sécurité sociale tant que nous n'aurons pas colmaté cette brèche. Seulement une fois que le budget sera équilibré et que sera entamé le long processus de réduction de notre

énorme dette pourrons-nous être certains d'avoir assez d'argent pour répondre à nos besoins actuels et à ceux de nos enfants.

Nous savons tous quel tort les dépenses gouvernementales incontrôlées, les déficits élevés, le gaspillage et la mauvaise gestion peuvent causer à notre filet de sécurité sociale. Nous en subissons aujourd'hui les conséquences, les déficits d'hier se transformant en augmentations d'impôts et en compressions dans le système de santé.

NOS OBJECTIFS :

- Budget équilibré en l'an 2000
- Ratio dette/PIB réduit de 73 % à 50 %
- Maintien de faibles taux d'intérêt
- Diminution des frais d'intérêt sur la dette

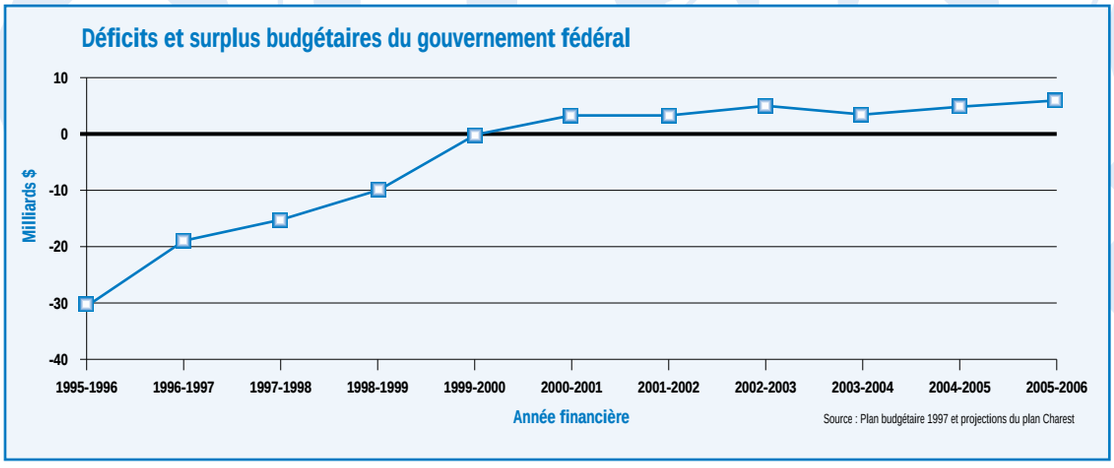
Pour équilibrer un budget, le choix est très simple : il faut soit augmenter les recettes, soit réduire les dépenses. Et pour augmenter les recettes gouvernementales, il y a seulement deux solutions : hausser les taxes ou intensifier l'activité économique. Or, comme nous l'avons expliqué au premier chapitre, il n'est pas question de hausser les taxes. Il faut au contraire les réduire si nous voulons instaurer un climat sain, propice à la création d'emplois. Du même coup, il est essentiel de dépenser moins pour rétablir la santé financière du gouvernement fédéral.

Mais de telles coupures ne doivent pas se faire au détriment de nos services les plus importants, par exemple la santé et l'éducation. Les investissements prioritaires comme ceux-là, il faut les protéger et les faire fructifier davantage. Nous devrons donc équilibrer le budget fédéral en définissant plus clairement nos priorités, en dépensant plus judicieusement, en éliminant les dépenses inutiles et en mettant fin au double emploi et au gaspillage dans l'appareil fédéral.

Nous savons que nous pouvons réduire les coûts de plusieurs milliards de dollars par année, à condition de respecter rigoureusement nos priorités et de faire appel aux plus récentes techniques de gestion.

Pour équilibrer son budget et remettre de l'ordre dans les finances publiques, un gouvernement dirigé par Jean Charest établira clairement les priorités de dépenses, supprimera le gaspillage à Ottawa, et mettra fin au double emploi entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

NOUS POUVONS ÉQUILIBRER LE BUDGET EN ÉTABLISSANT CLAIREMENT NOS PRIORITÉS ET EN METTANT FIN AU DOUBLE EMPLOI ET AU GASPILLAGE.



UN OBJECTIF CLAIR

En précisant clairement les priorités de dépenses du gouvernement tout en supprimant les obstacles à la croissance économique et à la création d'emplois, nous pourrons équilibrer le budget du Canada en l'an 2000. Mais il ne faudra pas nous arrêter là. Nous avons en effet une autre obligation à remplir envers les générations à venir.

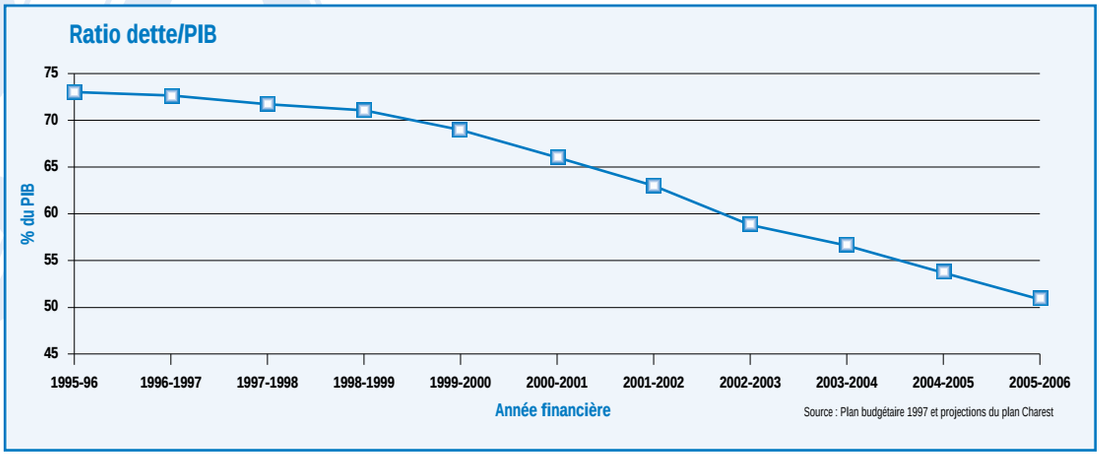
Une fois le budget équilibré, nous devrons nous atteler au remboursement de l'énorme dette fédérale; cette entreprise de longue haleine nous permettra de libérer les milliards de dollars que nous versons actuellement chaque année sous forme de paiements d'intérêt, et de renforcer ainsi notre filet de sécurité sociale.

DE L'ORDRE DANS NOS AFFAIRES

Certains autres pays industrialisés cherchent eux aussi à réduire leur endettement. Ils se sont fixé pour objectif de maintenir leur dette totale à moins de 60 % de leur produit intérieur brut.

Pour que le Canada demeure concurrentiel auprès des investisseurs étrangers, un gouvernement Charest respectera — ou même dépassera — la norme internationale fixée pour la réduction de l'endettement. Notre objectif initial est de 50 %, mais nous entendons le dépasser. Avec le temps, nous pourrons réviser périodiquement ce pourcentage à la baisse.

Comme le montre le graphique, si nous appliquons chaque année au moins le tiers de notre surplus budgétaire au remboursement de la dette à partir de l'an 2000, le Canada pourra atteindre cet objectif d'ici l'an 2005.



LA RÉDUCTION DE LA DETTE FÉDÉRALE NOUS PERMETTRA, À NOUS ET À NOS ENFANTS, D'ÉCONOMISER DES MILLIARDS DE DOLLARS EN FRAIS D'INTÉRÊT.

DES PRIORITÉS DE DÉPENSES CLAIRES

Si nous voulons que le Canada aborde le XXI^{e} siècle avec un budget équilibré, des taux d'imposition concurrentiels, des fonds suffisants à affecter aux grandes priorités comme la santé et l'éducation, une croissance économique satisfaisante et les nouveaux emplois dont nous avons besoin, nous devons établir un ordre d'importance pour nos dépenses.

À l'heure actuelle, les priorités semblent plutôt déplacées. D'après les prévisions budgétaires de Paul Martin, le gouvernement aura réduit ses propres dépenses de programmes de moins de 2 % entre 1995-1996 et 1998-1999, tandis que ses transferts de fonds aux provinces au chapitre de la santé et de l'éducation auront diminué de 40 %.

Il est temps de remettre de l'ordre dans nos priorités, et de privilégier les services dont la population canadienne a le plus besoin. Toutes les familles ont dû s'adapter aux nouvelles réalités de la vie, tant au travail qu'à la maison; le gouvernement fédéral doit lui aussi repenser sa façon de fonctionner.

Comme les grandes entreprises canadiennes ont dû le faire pendant les années 80 et 90, notre secteur public doit trouver le moyen de se restructurer pour économiser et offrir des produits et services meilleurs à moindre coût.

DES DÉCISIONS COURAGEUSES – PRÉSERVER LES SERVICES ESSENTIELS, CRÉER DES EMPLOIS ET ÉQUILIBRER LE BUDGET

Afin d'atteindre nos objectifs, nous devrons réduire les dépenses de fonctionnement du gouvernement d'environ 12 %. Nous croyons que c'est possible grâce à une meilleure gestion et à des efforts plus énergiques pour supprimer le gaspillage.

Notre plan financier repose principalement sur une analyse détaillée de chacun des postes budgétaires actuels du gouvernement fédéral. Ce que nous proposons, ce ne sont pas des coupures aveugles «sur toute la ligne». Nous allons plutôt établir des priorités, prendre des décisions difficiles au sujet de nos dépenses, et trouver des moyens d'économiser dans les secteurs non prioritaires.

Nous nous sommes rendu compte que de nombreux programmes n'en donnent pas pour leur argent aux contribuables et qu'il serait possible d'en réduire le financement sans toucher aux services auxquels nous tenons le plus.

Nous avons trouvé des moyens de diminuer les coûts de 12 milliards $ au total. Ces réductions de dépenses, échelonnées sur trois ans, nous permettront d'abaisser les impôts et d'augmenter le financement des services de santé, tout en réalisant nos objectifs d'élimination du déficit et de remboursement de la dette.

On trouvera en annexe de plus amples détails sur les économies que nous entendons réaliser et sur les compressions bien ciblées que nous comptons effectuer. En voici les points saillants.

Le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux est un vestige des vieilles façons de gouverner. La restructuration que nous proposons le fera disparaître complètement. Ses composantes essentielles seront redistribuées aux ministères offrant des services similaires, et ses importants services centraux et communs seront coordonnés par le Conseil du Trésor. Le reste sera confié au secteur privé. Nous comptons ainsi réduire d'environ 1,4 milliard $ les dépenses consacrées aux services gouvernementaux, que le secteur privé est mieux placé pour offrir dans la plupart des cas.

Nous constatons également que le gouvernement fédéral administre beaucoup de programmes et de services que les provinces offrent déjà, ce qui crée des chevauchements et du gaspillage. C'est le cas notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, des transports et des ressources naturelles. Afin de rationaliser ces services, nous proposons que le gouvernement fédéral se retire de ces champs d'activité, ce qui permettra de supprimer une bonne part de gaspillage des fonds publics. Les ministères de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, des Ressources naturelles, des Pêches et Océans et de l'Environnement seront fusionnés en un seul ministère du Développement durable, qui sera chargé de la majeure partie des fonctions confiées jusqu'ici à ces quatre ministères. En regroupant ces services, nous économiserons près de 1,1 milliard $ aux contribuables. Et la création d'un ministère du Développement durable reflétera notre engagement, envers les générations qui nous suivront et envers le reste du monde, à gérer nos ressources de façon responsable.

Par ailleurs, il est temps que le Canada règle une fois pour toutes les problèmes qui compliquent depuis des siècles ses relations avec les peuples autochtones. Ce n'est pas simplement une question d'argent; c'est une affaire de dignité, d'autonomie et de droit à l'autodétermination. Lorsque les Autochtones du Canada pourront s'occuper davantage de leurs propres affaires, ils dépendront moins du gouvernement fédéral.

Au cours du mandat d'un gouvernement Charest, une bonne partie des activités du ministère des Affaires indiennes et du Nord perdront leur raison d'être; le Ministère cessera donc d'exister. Contrairement au gouvernement actuel, nous croyons que le financement dans ce domaine devrait être réduit au moins dans la même proportion qu'ailleurs. Par conséquent, les réformes que nous proposons permettront de réduire substantiellement le financement fédéral direct à cet égard pendant la période d'application de notre plan.

Les contribuables canadiens dépensent aujourd'hui 6,2 milliards $ par an pour les programmes et l'infrastructure visant les Autochtones, qui relèvent de plusieurs ministères différents. Nous comptons réduire ce montant grâce à la diminution des dépenses administratives qui résultera de l'élimination du Ministère, de même qu'à une révision à la baisse de certaines subventions de fonctionnement accordées aux bandes autochtones. À la fin de notre premier mandat, le financement versé aux programmes visant les Autochtones devrait représenter exactement la même proportion qu'aujourd'hui par rapport à l'ensemble des dépenses de programmes, mais nous comptons économiser plus de 850 millions $ aux contribuables en abandonnant enfin l'attitude déplorable des gouvernements passés dans ce domaine.

Il est fondamental, pour la réalisation de notre vision d'ensemble, que nous atteignions les objectifs financiers prévus dans notre plan. Les énormes ministères au mandat plutôt vague, comme celui du Patrimoine canadien, nous laissent une grande marge de manoeuvre à cet égard, que nous pouvons exploiter sans perturber outre mesure la vie des citoyens. Nous croyons pouvoir épargner 500 millions $ au moyen de diverses mesures décrites en annexe. Il n'y aura cependant pas d'autres coupures dans le budget de programmation de Radio-Canada.

Les ministères des Finances et du Revenu seront également fusionnés. Nous incorporerons au nouveau ministère des Finances ainsi constitué les fonctions du Receveur général relevant jusqu'ici du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, qui sera démantelé; cette fusion nous permettra de centraliser les principaux services financiers du gouvernement, et d'augmenter ainsi l'efficacité de son administration et de ses opérations courantes. En abordant cet exercice dans un esprit d'innovation, nous ne nous intéressons pas seulement à la réduction des dépenses publiques; nous nous attaquons aux lacunes intrinsèques du système actuel et nous changeons le mode de fonctionnement du gouvernement, à l'avantage de tous les contribuables.

Le gouvernement du Canada possède aujourd'hui un actif immobilier de plus de 40 milliards $, qu'il gère par l'entremise de différents ministères et organismes (dont la SCHL et le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux). Il a créé la Société immobilière du Canada afin de se départir d'une partie de cet actif. Si celle-ci n'a pas réussi à réaliser les ventes qui auraient procuré des revenus importants au gouvernement, c'est directement à cause du manque de leadership du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et des bureaucrates de la SCHL.

Dès le début de notre initiative de restructuration, nous allons transférer l'ensemble de l'actif immobilier appartenant encore au gouvernement fédéral à la Société immobilière du Canada, qui relèvera directement du ministre des Finances. Nous espérons réaliser des recettes d'au moins 3 milliards $ au cours de notre premier mandat grâce à la vente de cet actif excédentaire.

Ces mesures, comme celles que nous présentons en annexe, nous permettront de restructurer le gouvernement de manière à mieux nous attaquer aux vraies priorités : la création d'emplois, les soins de santé, l'éducation et la protection de notre filet de sécurité sociale.

Lorsque nous aurons réalisé toutes les étapes de notre plan de réduction des dépenses, de réorganisation des ministères et de rationalisation des programmes, nous aurons donc supprimé deux ministères et en aurons fusionné six autres. Le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux et celui des Affaires indiennes et du Nord auront disparu et leurs fonctions seront remplies par des moyens plus logiques et plus rentables. Quatre des six autres ministères visés par ces changements (ceux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, des Pêches et Océans et des Ressources naturelles) seront fusionnés pour former le nouveau ministère du Développement durable, ce qui permettra de centraliser toutes les fonctions gouvernementales liées à l'environnement et d'éliminer le gaspillage découlant du dédoublement des programmes des divers paliers de gouvernement, tout en assurant une meilleure protection de l'environnement. Et surtout, nous montrerons encore une fois que nous sommes fermement résolus à gérer nos ressources de manière à ce que les Canadiennes et les Canadiens des générations futures puissent en profiter. Les deux ministères restants, celui des Finances et celui du Revenu, seront combinés.

Parallèlement à ces compressions, nous allons consacrer une plus grande part des ressources gouvernementales à l'amélioration de nos services les plus importants, ceux de la santé et de l'éducation.

LA PROTECTION DES CONTRIBUABLES

NOS OBJECTIFS :

- Une loi rendant l'équilibre budgétaire obligatoire
- Une loi selon laquelle les représentants politiques seront personnellement responsables du contrôle de la dette

Il faudra bien des années pour nous sortir du gouffre que les gouvernements de notre pays ont creusé depuis les années 70 à force de nous endetter. Pour faire en sorte que les gouvernements futurs cessent d'agir de cette façon, les contribuables canadiens doivent pouvoir compter sur une garantie juridique, consacrée par voie législative, contre tout déficit futur.

Un gouvernement Charest :

- adoptera une loi obligeant les politiciens à équilibrer le budget;
- adoptera une loi selon laquelle les gouvernements seront tenus de respecter leur budget, sauf en cas de guerre ou de crise économique;
- adoptera une loi visant à réduire le salaire du Premier ministre et de ses ministres s'ils ne respectent pas leurs obligations relatives au déficit.

LA PROTECTION DE VOTRE RETRAITE

NOS OBJECTIFS :

- Assurer l'autofinancement du Régime de pensions du Canada
- Compenser largement les augmentations de primes du RPC par des réductions de taxes
- Encourager davantage l'épargne-retraite

À mesure que notre population vieillit et que la génération du baby-boom approche de la retraite, les Canadiennes et Canadiens s'inquiètent — à juste titre — de l'avenir du Régime de pensions du Canada. La grande majorité d'entre eux croient aujourd'hui que ce régime ne sera pas en mesure de les aider quand ils auront atteint un âge avancé.

À l'heure actuelle, le RPC est à court de 600 milliards $ s'il veut respecter ses obligations envers les retraités de demain. Comment en sommes-nous arrivés là? En gros, c'est parce que le régime a été mal géré pendant plusieurs décennies. Des promesses ont été faites et des taxes perçues pour les remplir. Mais les contributions n'ont pas été investies comme les Canadiens le croyaient. Elles ont plutôt été prêtées à des gouvernements provinciaux, à des taux d'intérêt souvent inférieurs à ceux du marché. Et maintenant que la génération du baby-boom prend de l'âge, les taux de cotisation sont loin de refléter le coût des pensions que leur promettait le régime.

LE MAINTIEN DU RPC

Certains croient que la seule façon de résoudre ce problème, c'est de renier nos obligations envers les retraités du Canada et d'éliminer le RPC. C'est ce que propose le Parti réformiste de Preston Manning.

Nous n'acceptons pas cette solution.

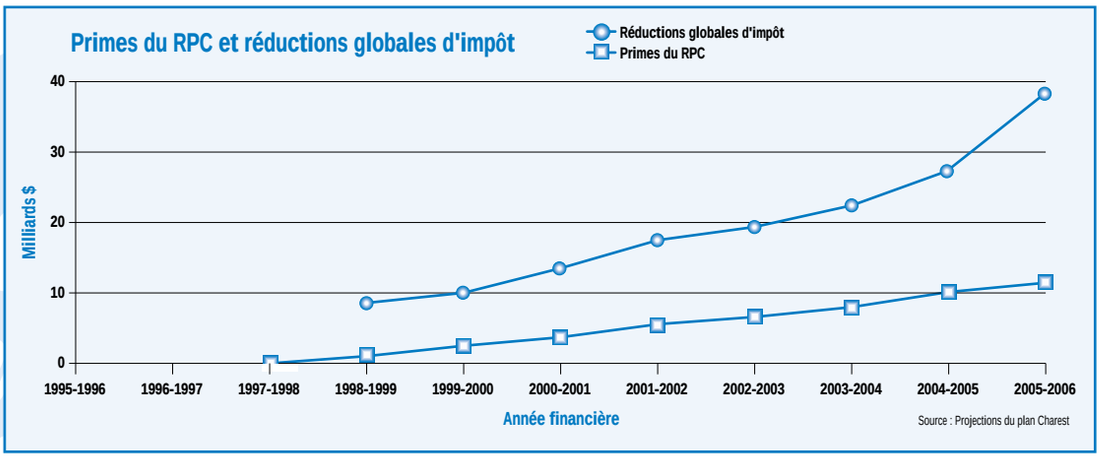
Le RPC est un élément fondamental du filet de sécurité sociale de la population canadienne; c'est une obligation que le gouvernement doit respecter. À notre avis, il existe des moyens sûrs pour rétablir sa viabilité financière et protéger les sommes que les contribuables canadiens y ont déjà investies.

NON À UNE AUTRE HAUSSE MASSIVE DES TAXES

La plupart des spécialistes s'entendent pour dire que la meilleure solution est d'assurer l'autofinancement complet du RPC. Autrement dit, il faut injecter assez d'argent nouveau dans le régime dès aujourd'hui pour garantir le versement des pensions auxquelles auront droit les retraités de demain.

Une des façons d'y arriver, comme le gouvernement actuel en a l'intention, serait d'imposer aux travailleurs canadiens une augmentation de taxes de plus de 11 milliards $ au cours des sept prochaines années.

La solution du gouvernement actuel, c'est de vous demander de lui confier chaque année une part encore plus importante de votre chèque de paie. Nous ne sommes pas d'accord. Les contribuables canadiens n'ont pas les moyens de payer plusieurs milliards de dollars de plus en taxes.



NOUS POUVONS SAUVER LE RPC SANS AUGMENTER LE FARDEAU FISCAL DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU CANADA.

UNE MEILLEURE SOLUTION

Nous proposons quant à nous de hausser les taux de cotisation au RPC à un niveau suffisant pour assurer la viabilité du régime à long terme. Mais cette hausse sera plus que compensée par les importantes réductions que nous apporterons à l'impôt sur le revenu des particuliers. Ainsi, il y aura plus d'argent dans le régime, mais ce n'est pas vous qui paierez la note. Et la création d'emplois n'en souffrira pas.

Un gouvernement Charest :

- s'assurera que le RPC dispose du financement nécessaire, sans augmenter pour autant votre fardeau fiscal personnel;
- trouvera grâce aux mesures prévues dans son plan les 750 millions $ supplémentaires qu'il faudra consacrer par année aux prestations aux aînés en raison de l'évolution démographique.

DES INVESTISSEMENTS MIEUX CHOISIS

Les Canadiennes et les Canadiens doivent avoir l'assurance que leur caisse de retraite ne sera plus jamais aussi mal gérée que par le passé. Ils méritent également un meilleur rendement sur les sommes qu'ils y investissent. C'est pourquoi nous allons procéder à une restructuration complète du RPC, qui prendra à l'avenir un nouveau visage.

Un gouvernement Charest :

- transférera tous les fonds du RPC dans un Fonds de fiducie des pensions du Canada, géré de façon entièrement distincte (comme c'est déjà le cas au Québec avec la Caisse de dépôt);

- structurera ce fonds de fiducie de manière à ce qu'il soit indépendant du gouvernement en place;

- choisira avec impartialité les administrateurs de ce fonds de fiducie, en recrutant des spécialistes des milieux des finances, des affaires et de l'actuariat.

Le Fonds de fiducie des pensions du Canada et ses administrateurs auront pour mandat de conseiller le gouvernement sur les taux de cotisation nécessaires et de choisir dans le secteur privé les gestionnaires les plus compétents pour investir le surplus croissant du fonds, afin d'obtenir des rendements sûrs à long terme. C'est seulement de cette façon que nous pourrons garantir l'équité entre générations et la stabilité du Régime de pensions pour tous.

L'AMÉLIORATION DES REER

Il est essentiel que les gens commencent à planifier leur retraite longtemps avant le moment où ils comptent cesser de travailler. De plus en plus de Canadiennes et de Canadiens contribuent à des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) afin de bénéficier d'une meilleure sécurité financière à la retraite. Mais les règles applicables aux REER les empêchent de tirer le maximum de cet investissement. En fait, les restrictions touchant le contenu étranger les empêchent de diversifier suffisamment leurs placements pour en réduire les risques au minimum. Par ailleurs, le gouvernement actuel a abaissé sensiblement la cotisation maximale autorisée chaque année et semble de plus en plus enclin à imposer de nouvelles taxes sur les sommes investies dans les REER.

Un gouvernement Charest augmentera la sécurité et le rendement des régimes enregistrés d'épargne-retraite :

- en garantissant que la valeur accrue des fonds épargnés ne sera jamais taxée tant que ces fonds demeureront dans un REER;

- en augmentant immédiatement la part de contenu étranger autorisée dans les REER, pour la faire passer de 20 % à 50 %, et en éliminant graduellement toutes les restrictions à cet égard d'ici l'an 2001.

Nous allons également supprimer les règles limitant le contenu étranger dans d'autres placements de retraite afin que tous les retraités puissent faire fructifier leurs investissements comme bon leur semble.

Chapitre trois

L'avantage canadien

UNE QUALITÉ DE VIE ENVIABLE

Nous savons que le Canada est le meilleur endroit au monde où vivre. Si dans bien des domaines notre société est un modèle pour le reste du monde, il en est d'autres, cependant, où elle laisse à désirer.

Il n'y a aucune raison pour que le Canada ne soit pas aux premiers rangs dans tout ce qui fait la qualité de vie. Avec tout l'argent qu'il consacre à ses programmes sociaux, il n'a aucune raison d'être moins qu'un leader mondial dans tout domaine d'importance. Mais trop souvent, les gouvernements et les groupes d'intérêts mesurent le succès aux sommes d'argent dépensées plutôt qu'aux résultats obtenus.

En visant la meilleure qualité de vie, nous continuerons de bâtir une société plus forte pour nous-mêmes et nos enfants. Nous bâtirons aussi un pays meilleur, plus uni et plus prospère, et fier à juste titre de son identité et de ses réalisations.

SANTÉ – LES ESPOIRS DÉÇUS

Pour beaucoup de gens, notre système de santé n'a rien à envier à aucun autre. C'est l'une des plus belles réussites de notre histoire, une pierre d'angle de notre société. Les Canadiennes et les Canadiens tiennent absolument à le préserver et à le renforcer, et tout gouvernement digne de ce nom doit le placer en tête de ses priorités. Comme notre population vieillit, le système de santé sera de plus en plus sollicité, d'où l'importance de prévoir les besoins à venir et de réserver les fonds nécessaires.

NOS OBJECTIFS :

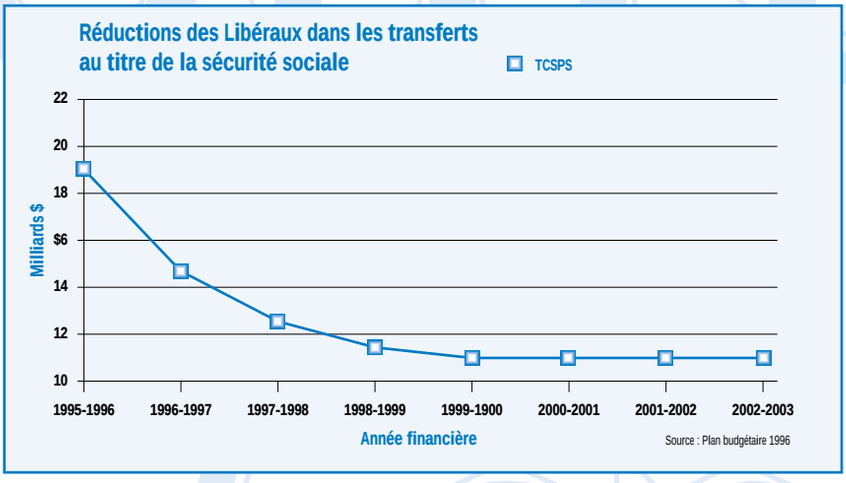
- Un financement à la mesure des besoins présents et futurs
- Égalité, accessibilité et universalité des soins

Au cours des trois dernières années, les provinces et les territoires se sont fait couper les vivres dans le domaine de la santé. En effet, le gouvernement en place a réduit de plus de 40 % les transferts de fonds à ce titre. Les trois derniers budgets de Paul Martin se sont traduits par un manque à gagner de plus 6 milliards $, forçant les gouvernements provinciaux, les établissements et les travailleurs de la santé à réduire les services, au détriment des patients et de leurs familles.

Tandis que les gouvernements provinciaux et territoriaux tentent tant bien que mal d'absorber les réductions fédérales, des hôpitaux ferment un peu partout et bien des citoyens craignent de perdre un acquis précieux : le système de santé ne pourra plus les

prendre en charge quand ils en auront besoin! Jusqu'ici, le gouvernement fédéral a échappé à tout examen et n'a pas eu de comptes à rendre, mais il demeure le grand responsable des espoirs déçus.

LE GOUVERNEMENT EN PLACE A RÉDUIT À COUPS DE MILLIARDS LE FINANCEMENT DE LA SANTÉ À LA GRANDEUR DU PAYS.



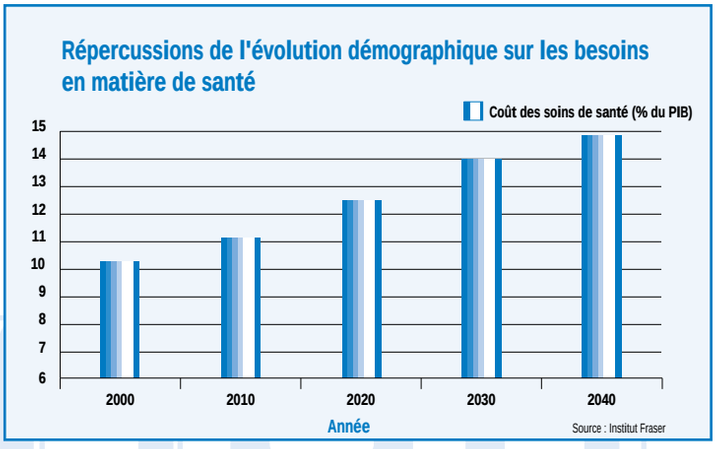
Il est évident qu'on peut réduire considérablement les dépenses fédérales dans de nombreux secteurs. Il est évident aussi que le gouvernement vit au-dessus de ses moyens depuis trop longtemps. Il offre actuellement de nombreux programmes qui ne sont plus des priorités aux yeux de la population, et néglige ceux auxquels elle tient le plus, comme la santé et l'éducation. Il suffit de consulter leur dernier budget pour voir à quel point les Libéraux ont perdu le sens des priorités. Ils continuent de sabrer dans les budgets provinciaux de la santé et de l'éducation, mais auront réduit leurs propres dépenses de programmes de moins de 2 % entre 1995 et 1999. Il est sans doute plus commode pour eux de réduire les transferts aux provinces que de restructurer leur administration, mais en fait de courage politique, les Canadiens méritent mieux.

D'AUTRES COUPES LIBÉRALES À PRÉVOIR DANS LA SANTÉ

Nous ne sommes pas au bout de nos peines. En effet, le ministre des Finances a déjà annoncé son intention de réduire d'encore 3,8 milliards $ le transfert au titre de la santé et des services sociaux d'ici l'an 2000, et de maintenir les dépenses essentiellement au même niveau jusqu'en 2003 au moins. Cela menace gravement notre système de santé, au mépris des besoins d'une population croissante et vieillissante. Ces coupures obéissent à des calculs politiques, les Libéraux sachant bien qu'il est plus facile de refiler le problème à quelqu'un d'autre. Le gouvernement a alors beau jeu d'utiliser ces «économies» pour réduire son déficit et donner l'illusion de sa responsabilité financière. En réalité, il s'abaisse à des manoeuvres politiques, dont l'enjeu n'est rien de moins que notre système de santé.

LA GARANTIE DE JEAN CHAREST : DES SOINS DE SANTÉ DE LA PLUS HAUTE QUALITÉ

Jean Charest sait bien qu'Ottawa doit réduire ses dépenses, mais rien ne peut justifier à ses yeux des réductions de milliards de dollars dans la santé, surtout quand il y a ailleurs encore tant de programmes coûteux et inutiles et de services offerts en double.



IL FAUDRA DAVANTAGE DE FONDS À L'AVENIR POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'UNE POPULATION VIEILLISSANTE.

Les gouvernements des provinces et des territoires, les professionnels de la santé et la population en général méritent mieux qu'un système de santé au financement incertain et instable. Nous croyons qu'il est temps de fixer les priorités autrement, c'est-à-dire arrêter d'appauvrir le système et commencer à y remettre plus d'argent.

Un gouvernement Charest:

- rétablira à 12,5 milliards $ la contribution pécuniaire du fédéral à la santé et à l'éducation, au lieu des 11,1 milliards $ prévus par le gouvernement actuel;
- assurera la croissance du financement en prévision des besoins futurs.

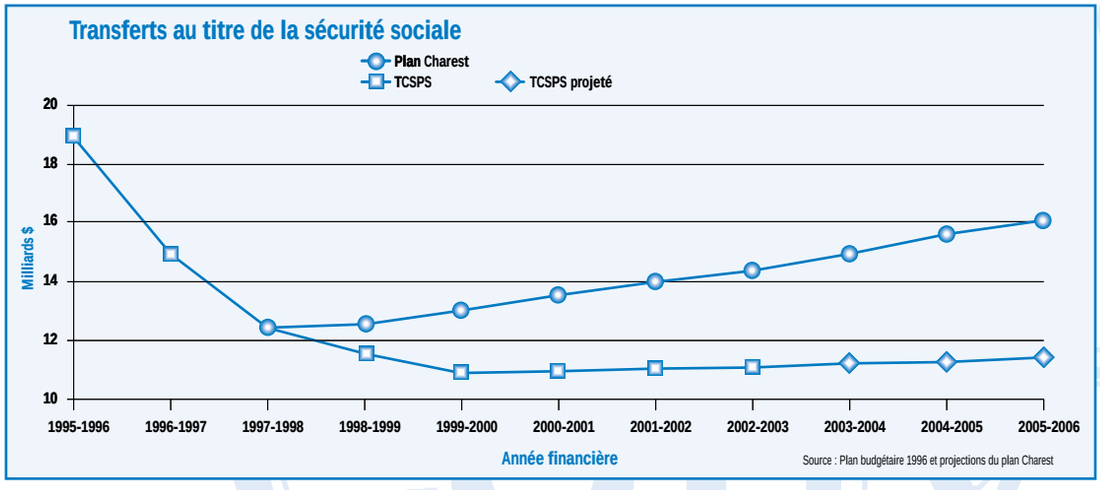
UN FINANCEMENT À LA MESURE DES BESOINS À VENIR

Ce n'est pas tout d'assurer un financement suffisant dans l'immédiat. Les Canadiennes et les Canadiens veulent des garanties que le financement fédéral ne pourra pas être réduit de nouveau et même qu'il augmentera pour suivre la courbe de croissance et de vieillissement de la population, au lieu de toujours diminuer.

Un gouvernement Charest:

- remplacera l'actuel Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) par un transfert de points d'impôt aux provinces et aux territoires, afin de garantir un financement stable de la santé et de l'éducation.

UN GOUVERNEMENT CHAREST GARANTIRA PLUS DE FONDS AU SECTEUR DE LA SANTÉ.



Ainsi, les gouvernements des provinces et des territoires seront à tout jamais à l'abri de coupures comme celles que leur ont fait subir les Libéraux. Mieux encore, le financement de la santé et de l'éducation augmentera d'année en année, puisque les points d'impôt prennent de la valeur à mesure que l'économie et la population grandissent.
Grâce au transfert de points d'impôt, les provinces et les territoires pourront d'ici l'an 2001 consacrer à ces services essentiels près de 3 milliards $ de plus par année que ce que prévoit le gouvernement actuel (on trouvera plus de détails à ce sujet au chapitre 4). Les incidences à long terme sont encore plus intéressantes : à la fin de notre plan de 10 ans, cette somme supplémentaire atteindra presque 5 milliards $, soit une hausse de 30 % par rapport aux prévisions actuelles de financement en espèces.

Ce nouveau régime garantira aussi une augmentation constante du financement à l'avenir, de sorte qu'on pourra répondre aux besoins d'une population vieillissante. Comme les points d'impôt n'ont pas la même valeur dans différentes économies provinciales, nous veillerons aussi, par un financement direct ou par une augmentation du fonds de péréquation, à ce que toutes les régions du pays puissent offrir des services et des soins de qualité comparable.

DES SOINS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Il ne suffit pas d'assurer un financement adéquat au système de santé. Il faut aussi lui fixer des normes de qualité supérieure et veiller à ce qu'elles soient respectées. Nous allons collaborer avec les provinces à l'établissement d'une nouvelle «Garantie canadienne de la santé», qui fera partie du Pacte canadien décrit au chapitre 4.

Ensemble, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux conviendront de normes communes en matière de santé, s'engageront à les appliquer et mesureront les progrès accomplis à cet égard. La Garantie reposera sur les principes déjà contenus dans la Loi canadienne sur la santé (transférabilité, universalité, accessibilité, gestion publique et intégralité) et laissera la marge de manoeuvre voulue pour s'assurer que les normes établies peuvent être effectivement atteintes, voire dépassées.

Entre-temps, la qualité des soins de santé ne sera pas compromise. Pour que toutes les parties respectent leurs engagements, la Garantie comprendra un mécanisme d'application pratique mutuellement convenu et ayant force exécutoire. Si les gouvernements ne parviennent pas à s'entendre sur des normes communes propres à garantir le respect des cinq principes énoncés par la Loi, alors la santé sera exclue du Pacte canadien et continuera d'être financée à même le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux.

LA SANTÉ DE DEMAIN : UN INVESTISSEMENT JUDICIEUX

Notre système de santé doit demeurer souple pour s'adapter à l'évolution constante des traitements, des techniques et des services.

Un gouvernement Charest investira 200 millions $ dans un Fonds d'initiatives en matière de santé, à même lequel des subventions de contrepartie seront versées aux provinces et aux territoires qui investiront dans:

- de nouveaux programmes pilotes ou expérimentaux destinés à offrir des services ou des traitements à la fine pointe de la science médicale;
- de nouvelles technologies permettant un meilleur accès aux soins dans les régions rurales et isolées;
- des programmes d'essai de nouveaux systèmes médico-hospitaliers fondés sur les plus hautes normes de qualité et les meilleures pratiques en la matière;
- la création et l'exploitation d'un site Internet sur la santé au Canada, qui fournira l'information la plus actuelle dans le domaine, dont des conseils sur la prévention et le traitement des maladies, aidera les hôpitaux et les chercheurs à relier leurs bases de connaissances et assistera les travailleurs de la santé et les patients dans les localités isolées.

Avec l'étroite collaboration des provinces et des territoires, nous allons réduire les dépenses en éliminant le double emploi et verser dans le Fonds les économies ainsi réalisées.

Nous allons créer un Institut national de la santé. Composé de membres appartenant au secteur, il sera coprésidé par le ministre fédéral de la Santé et un de ses homologues des provinces et des territoires, nommés à tour de rôle pour un an. L'Institut sera chargé principalement de :

- coordonner la collecte et la diffusion de renseignements sur les recherches et les techniques médicales de pointe, en particulier celles portant sur le contrôle des maladies, afin que tous les Canadiens et Canadiennes puissent profiter des plus récents progrès de la médecine;

- participer à l'élaboration et à la diffusion d'objectifs nationaux pour le compte des trois paliers de gouvernement (par l'entremise du secrétariat du Pacte canadien);

- mesurer, évaluer et faire connaître les progrès réalisés dans la poursuite de ces objectifs.

LA RÉUSSITE DANS L'ÉCONOMIE DU SAVOIR

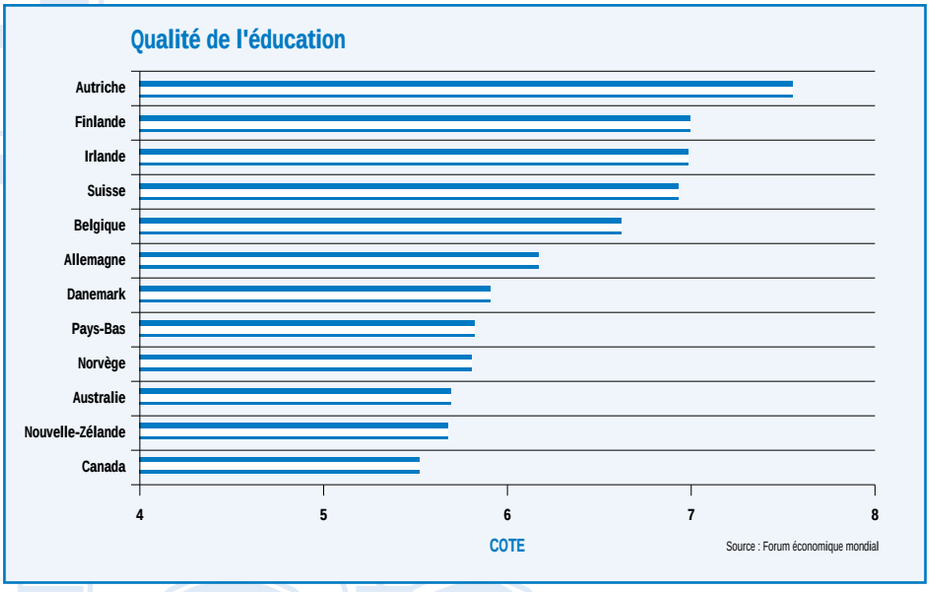
NOS OBJECTIFS :

- Un pays «branché sur la réussite»
- La poursuite de l'excellence scolaire
- Le peloton de tête en sciences et en mathématiques
- Meilleur accès à l'université
- Meilleure transition entre l'école et le travail
- La société la plus connaissante en informatique

Comme nous l'avons vu au chapitre premier, l'économie mondiale s'éloigne de la fabrication et repose de plus en plus sur les services et l'information. Ces industries exigent une souplesse de tous les instants parce que les idées et les technologies y foisonnent, aussi les travailleurs doivent être prêts à se perfectionner sans cesse et à acquérir chaque jour des connaissances toujours plus spécialisées. Dans cette «économie du savoir», la carrière et la réussite seront indissociables des occasions et des capacités d'apprentissage.

Un pays branché sur la réussite

LES ÉTUDIANTS CANADIENS FONT MOINS BIEN QUE LES AUTRES EN MATHÉMATIQUES ET EN SCIENCES.



Malheureusement, le Canada est aujourd'hui bien mal disposé pour relever ces défis. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, nos étudiants se classent parmi les derniers dans les disciplines essentielles que sont les mathématiques et les sciences, et risquent fort d'être déclassés dans le marché international des idées et des emplois. Le problème n'est pas le manque d'argent (nous consacrons à l'éducation plus d'argent par habitant que la plupart des pays), mais l'absence de priorités et de normes. Nous devons dorénavant mesurer le succès aux résultats obtenus et non à la quantité d'argent dépensé.

Bien que certaines provinces s'efforcent de remettre à l'honneur l'enseignement en classe, les aptitudes de base et les normes, une coopération interprovinciale s'impose. Étudiants et parents, éducateurs et gens d'affaires, tous ceux qui ont intérêt à voir le pays prospérer à l'avenir, doivent se mobiliser dans un effort collectif pour remettre nos étudiants sur la voie de l'excellence mondiale.

L'éducation relève d'abord des provinces, mais la réussite de nos étudiants se répercutera sur le pays tout entier. Le gouvernement fédéral, les provinces et tous les secteurs de la société doivent unir leurs forces pour que les étudiants canadiens reçoivent la meilleure éducation qui soit. Jean Charest veillera à canaliser les énergies vers ce but commun.

LES SAVOIRS DE BASE

Qu'ils se destinent aux études supérieures ou directement au marché du travail, les étudiants doivent posséder des aptitudes et des connaissances fondamentales, sans quoi ils ne pourront pas continuer d'apprendre, avancer dans leur carrière et réaliser leurs objectifs personnels. Bref, l'avenir de nos jeunes, et donc de notre économie, est lié au bagage d'aptitudes que nous saurons leur inculquer dès l'école primaire et secondaire.

Un gouvernement Charest veillera à ce que tous les jeunes Canadiens acquièrent les connaissances et les aptitudes essentielles à leur avenir :

- en instituant un Fonds canadien d'excellence en éducation, à même lequel des fonds de contrepartie seront versés aux provinces et aux territoires qui participeront à l'établissement de normes interprovinciales applicables aux programmes communs, suivant le modèle adopté dans les provinces de l'Ouest et les travaux du Conseil canadien des ministres de l'Éducation.

Le Fonds servirait aussi à créer, avec la collaboration des provinces et des territoires, des milieux universitaires et du secteur privé, un Institut national d'examen qui ferait subir des tests aux élèves de 3e, 8e (sec. 1) et 12e (sec. 5) années de tout le pays.

Dans les provinces participantes, le Fonds assumerait la moitié des coûts des tests administrés par l'Institut. Dans les provinces non participantes, l'Institut ferait passer des tests à des volontaires choisis au hasard.

Tous les résultats seraient publiés. Les résultats individuels seraient mis à la disposition des parents et les moyennes des différentes écoles, à celle du grand public.

Nous souhaitons que s'exercent à l'échelon fédéral la direction et la coordination nécessaires pour garantir aux étudiants canadiens une éducation de la plus haute qualité, comparable à celle dispensée chez nos concurrents les mieux scolarisés. L'investissement initial dans le Fonds serait de 50 millions $.

BRANCHÉS SUR LA RÉUSSITE

Nous sommes en pleine révolution de l'information; de nouvelles technologies apparaissent, qui touchent tous les aspects de nos vies. Les personnes, les entreprises et les nations qui réussissent aujourd'hui sont celles qui tirent le meilleur parti de l'ère de l'information.

Notre système d'éducation doit s'ouvrir à l'ère de l'information pour préparer nos jeunes à prendre leur place dans la nouvelle économie. Le Canada est depuis longtemps un chef de file mondial en télécommunications. Nous avons donc le savoir et l'expérience nécessaires pour mettre les écoles et les étudiants au diapason des technologies et des idées nouvelles.

Ce qui fait défaut à beaucoup trop de collectivités canadiennes, c'est l'infrastructure – les câbles et les fils eux-mêmes – qui reliera nos étudiants entre eux et avec le reste du monde via la super-autoroute de l'information.

Un gouvernement Charest ouvrira la voie à l'infrastructure qui branchera le Canada sur la réussite :

- en offrant une emprise gratuite de 10 ans sur les terres et les routes fédérales et en supprimant les droits normalement imposés par le gouvernement et le CRTC pour installer les nouveaux câbles optiques qui relieront nos écoles au reste du monde;
- en collaborant avec tous les autres paliers de gouvernement pour faire tomber les obstacles financiers et autres à la construction de l'infrastructure;
- en créant en partenariat avec le secteur privé un Centre de la convergence numérique, où seront réunis physiquement et virtuellement les acteurs clés des secteurs de l'informatique, des télécommunications et du contenu.

CONNAISSANCE DE L'INFORMATIQUE

Nos étudiants doivent aussi savoir manier les outils de l'ère de l'information. De plus en plus de familles ont maintenant des ordinateurs à la maison et bien des écoles en mettent à la disposition des étudiants, mais nous sommes encore loin de l'accès universel des jeunes aux moyens informatiques.

Les étudiants qui disposent d'un ordinateur et qui savent s'en servir jouissent d'un énorme avantage. En Nouvelle-Écosse, par exemple, l'Université Acadia fournit un ordinateur portatif à chacun, moyennant des frais, et le campus tout entier est organisé pour inciter les étudiants à explorer et à maîtriser les plus récentes technologies de l'information.

Nous croyons que tous les étudiants canadiens ont droit au même avantage. Nous visons à faire du Canada le pays où la maîtrise de l'informatique est la plus répandue au monde.

Un gouvernement Charest aidera à procurer à tous les étudiants l'équipement et les connaissances informatiques nécessaires à leur réussite:

- en offrant des garanties de prêt aux entreprises privées pour qu'elles achètent et louent aux écoles des réseaux informatiques, de sorte que les conseils scolaires pourront à bon marché doter chaque classe d'ordinateurs modernes, à capacité extensible;

- en offrant des garanties semblables pour équiper d'ordinateurs portatifs tous les étudiants d'université ou de collège qui n'en ont pas déjà;

- en collaborant avec les provinces à la création d'une université «électronique» canadienne, qui permettra d'accéder à l'enseignement supérieur par Internet.

HAUT SAVOIR, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

L'avènement d'une économie de l'information faisant appel à des compétences spécialisées transforme le marché du travail. Les emplois de demain exigeront presque tous une formation dépassant le niveau secondaire et nous forcent à adopter une culture fondée sur l'éducation permanente.

Un gouvernement Charest permettra à plus d'étudiants de joindre les rangs collégiaux et universitaires:

- en affectant 100 millions $ à un programme de bourses d'excellence, qui ouvrira les portes des études supérieures à 25 000 étudiants démunis qui auront obtenu les meilleures notes lors d'un examen couvrant des matières obligatoires;

- en collaborant avec les provinces intéressées à la mise sur pied de programmes universels d'aide aux étudiants financés par le secteur privé. TOUS les étudiants auront droit à cette aide et rembourseront leurs prêts après avoir obtenu leur diplôme, suivant des modalités établies en fonction de leur revenu personnel;

- en relançant, par une injection de 25 millions $ supplémentaires, le programme fédéral des «Centres d'excellence», afin de créer de nouveaux partenariats d'enseignement supérieur, de recherche et de développement entre les secteurs public et privé et les milieux universitaires;

- en accordant aux provinces, par le transfert de points d'impôt (voir plus haut et au chapitre 4), la liberté d'action et les moyens nécessaires pour financer adéquatement l'éducation postsecondaire.

Création d'un Fonds canadien d'excellence en éducation

UNE FORMATION DE QUALITÉ

NOS OBJECTIFS :

- Éliminer le gaspillage et les services offerts en double dans les programmes de formation et d'emploi
- Établir des normes communes, de concert avec les provinces et les territoires

Dans notre monde en pleine évolution, qui exige des compétences nouvelles et plus précises, la formation des travailleurs est plus importante que jamais. Que ce soit pour un chômeur en quête d'emploi ou pour un travailleur qui veut s'adapter aux nouvelles exigences du marché, la solution passe souvent par la formation.

Les programmes de formation et d'emploi sont administrés par une foule de ministères et d'organismes relevant de tous les paliers de gouvernement et éparpillés aux quatre coins du pays. Il y a tellement de services offerts en double et en triple que l'argent du contribuable se perd dans la bureaucratie au lieu de servir à la formation.

Il y a longtemps que nos travailleurs demandent des programmes plus accessibles et plus susceptibles de les aider à décrocher des emplois. Nous sommes entièrement d'accord. Nous sommes d'accord aussi pour dire que les provinces et les territoires sont les mieux placés pour comprendre les exigences du marché et les besoins de leurs administrés, pourvu que certaines normes communes soient respectées.

Nous proposons d'alléger l'appareil bureaucratique, d'éliminer les services faisant double emploi et de libérer des ressources pour aider les gens à réintégrer le marché du travail.

Un gouvernement Charest offrira aux Canadiennes et aux Canadiens les meilleures perspectives de formation et de recyclage qui soient :

- en mettant en commun les ressources financières des programmes de formation et d'emploi qui sont disséminés dans les différentes administrations publiques et en les transférant aux provinces et aux territoires pour qu'ils les affectent à des programmes répondant directement aux besoins des travailleurs, des chômeurs et du marché de l'emploi;
- en négociant avec les provinces et les territoires des normes communes et réalistes de saine gestion et de conception de programmes efficaces et adaptés aux besoins du marché.

UNE STRATÉGIE D'AIDE À LA JEUNESSE

Les Canadiennes et les Canadiens ont toujours senti le besoin d'investir dans la génération suivante. À l'heure actuelle, la transition de l'école au marché du travail fait défaut et doit être abordée sous un angle neuf. Nous devons fonder notre action sur des valeurs canadiennes éprouvées : l'adhésion à une éthique de travail, l'autosuffisance et la responsabilité personnelle.

Jean Charest considère que l'impulsion devrait venir du plus haut échelon, c'est-à-dire que le Premier ministre du Canada devrait user de l'influence que lui confère sa charge pour rallier les citoyens autour d'un objectif bien défini : que chaque jeune Canadien soit aux études, en formation, au travail ou au service de la collectivité. Autrement dit, aucun jeune ne devrait avoir le choix de ne rien faire et de recevoir quand même le plein montant des prestations d'assurance-emploi.

Un gouvernement Charest :

- modifiera le régime d'assurance-emploi de manière à réduire les prestations versées aux jeunes qui ne sont pas en formation;

- convoquera une Conférence nationale où des représentants de tous les paliers de gouvernement, du secteur privé et d'organismes non gouvernementaux établiront un plan d'action en vertu duquel tous les secteurs de la société utiliseront les outils à leur disposition pour appuyer des programmes de maintien aux études, des programmes d'alternance travail-études, des stages d'apprentissage et d'autres mécanismes facilitant la transition de l'école au travail.

Cette initiative ne doit pas être vue comme empiétant sur la compétence de l'un ou l'autre palier de gouvernement. Le fait est que les problèmes de la jeunesse recoupent toutes les sphères de compétence. Les programmes provinciaux de soutien du revenu peuvent être de puissants leviers d'incitation aux études, à la formation et aux divers mécanismes de transition.

LA PAIX PUBLIQUE

NOS OBJECTIFS :

- Déclin de la criminalité
- Déclin de la délinquance juvénile
- Reconnaissance des droits des victimes
- Clarté et constance dans l'imposition des peines criminelles

Les gens ont le droit de vivre en paix dans leur milieu, à l'abri de tout danger pour eux-mêmes ou pour leurs biens. La réalité est pourtant différente : partout au pays, on craint

de plus en plus l'incidence de la criminalité dans son propre quartier. Les cas de crimes violents ont quadruplé entre 1962 et 1995. La délinquance juvénile s'est accrue encore plus rapidement depuis l'adoption de la Loi sur les jeunes contrevenants.

La meilleure solution à la criminalité est d'offrir plus d'emplois et de débouchés, autrement dit d'avoir une économie florissante. Toutefois, si nous voulons que nos collectivités soient les plus sûres au monde, il faut aussi arrêter les criminels et les punir à la mesure de leur faute, apporter aux victimes l'aide et le respect auxquels elles ont droit et, en premier lieu, tout mettre en oeuvre pour prévenir la criminalité.

FERMETÉ ET RÉALISME

Les citoyens se plaignent depuis longtemps que la justice est trop clémente pour les criminels et trop sévère pour les victimes. D'accord avec eux, nous entendons faire en sorte que les criminels soient punis comme ils le méritent et que les victimes obtiennent le respect et le traitement qu'elles méritent. Nous savons bien, par contre, qu'il vaut mieux prévenir que guérir. En gardant les jeunes à l'école, en intervenant tôt dans la vie des jeunes gens en difficulté, en sensibilisant la jeunesse aux conséquences du crime, on combat beaucoup mieux la criminalité que par tout autre moyen.

Nous sommes résolus à tout mettre en oeuvre pour assurer la paix publique, suivant une approche ferme, mais réaliste qui marie des programmes efficaces de prévention du crime et une lutte sans merci contre les criminels.

SÉCURITÉ DE QUARTIER

Voici quelques-unes des mesures préventives que nous envisageons :

Prévention - Nous allons renforcer les lois contre le harcèlement (qui conduit souvent à des agressions graves), autoriser les tribunaux à imposer des traitements ou des thérapies et à faire surveiller les délinquants remis en liberté, soutenir et étendre les programmes considérés efficaces pour freiner la criminalité juvénile et enseigner aux jeunes à être de bons citoyens, donner aux juges la latitude d'imposer des peines différentes pour les premières infractions commises sans violence, et créer à l'intention des jeunes contrevenants des programmes de réadaptation qui mettent l'accent sur l'éducation de base et les aptitudes sociales, la responsabilité personnelle et le service communautaire.

Police - Nous allons renforcer les services de police communautaires dans les secteurs patrouillés exclusivement par la GRC, accroître les ressources destinées à favoriser la collaboration et le partage d'information entre tous les corps policiers et, de concert avec les provinces, veiller à ce que ces derniers profitent directement de la vente des biens acquis illégalement et saisis par les tribunaux.

Nous sommes résolus à tout mettre en oeuvre pour assurer la paix publique

Droits des victimes - Nous allons présenter un projet de loi visant la création d'une charte des droits des victimes, notamment le droit à une meilleure information et à une plus grande participation aux procédures judiciaires. Les coupables d'agressions sexuelles graves devront obligatoirement subir des tests de dépistage des maladies transmises sexuellement, dont les résultats seront communiqués à leurs victimes.

Peines - Nous allons faciliter l'emprisonnement à perpétuité des meurtriers et des pédophiles multirécidivistes et alourdir considérablement les peines minimales applicables aux crimes commis contre des enfants. L'article 745 du Code criminel, qui laisse aux auteurs de meurtres au premier degré un vague espoir de libération conditionnelle, sera abrogé. Nous allons aussi autoriser les tribunaux à imposer aux auteurs de certains types de crimes une surveillance après leur libération.

Jeunes contrevenants - Nous allons abaisser de 12 à 10 ans l'âge où s'applique la Loi sur les jeunes contrevenants, habiliter les juges à imposer des traitements ou des thérapies aux jeunes en difficulté, faciliter le renvoi des causes criminelles graves impliquant des jeunes contrevenants devant les tribunaux pour adultes, et adopter une loi par laquelle les parents de jeunes contrevenants seront tenus financièrement responsables des actes criminels de ces derniers.

Contrôle des armes à feu - Le législateur doit empêcher et punir l'usage illégal des armes à feu et prévoir des méthodes sûres d'entraînement au maniement, d'utilisation, d'entreposage et de transport de ces armes, et non traiter comme des criminels les propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi. Nous allons abroger la Loi sur les armes à feu (projet de loi C-68) et renforcer les peines imposées aux personnes reconnues coupables d'avoir utilisé de telles armes pour commettre un crime.

Chapitre quatre

Un gouvernement pour le XXIe siècle

UN RÉGIME FÉDÉRAL PLUS EFFICACE POUR TOUS

Le régime fédéral ne fonctionne pas aussi bien qu'il devrait. Les Canadiennes et les Canadiens trouvent qu'il n'arrive pas à répondre à leurs besoins — à protéger les services sociaux qu'ils considèrent les plus importants, à reconnaître les caractéristiques et les besoins particuliers de leur région ou de leur culture, à dépenser l'argent de leurs impôts de manière judicieuse et efficace, à créer de nouveaux emplois et à ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir.

Plus que les questions constitutionnelles, c'est cette apparente incapacité de travailler pour les gens, de façon pratique et au jour le jour, qui laisse autant de citoyens insatisfaits de leur gouvernement. Par exemple, la santé et l'éducation sont les grandes priorités de la population canadienne, et pourtant le gouvernement actuel prévoit réduire de 40 % ces programmes essentiels, alors qu'il touchera à peine à ses propres dépenses de programmes.

C'est la voie de la facilité, qui permet d'éviter les véritables changements. Il est grand temps que le gouvernement fédéral ait le courage de se transformer lui-même et de rétablir l'équilibre dans ses relations avec les provinces et la population.

LES TEMPS ONT CHANGÉ

Notre régime fédéral ne réussit pas à s'adapter aux transformations que subissent notre société et notre économie. Le pays est gouverné selon les méthodes des années 60, et non pas en fonction des années 90 et de l'avenir. Résultat : les programmes n'atteignent pas leurs objectifs, les double emplois et les chevauchements persistent, et les taxes et la dette augmentent.

Les crises que nous avons traversées ces 30 dernières années dans le domaine de l'unité nationale et de la Constitution ont aggravé ces problèmes. Combien d'emplois avons-nous perdus à cause de cette instabilité politique? Le XXe siècle devait être celui du Canada, mais nous avons gaspillé nos atouts dans des querelles constitutionnelles acrimonieuses et stériles.

Nous avons perdu beaucoup de temps et d'énergie à chercher l'expression parfaite ou l'entente idéale qui, d'un seul coup, viendrait à bout de tous ces problèmes. Mais il n'y a pas de solution miracle.

Jean Charest est convaincu que le Canada deviendra plus fort et plus uni quand on aura réussi à le rendre plus efficace pour tous les citoyens. Bâtir un Canada meilleur — offrant un système de santé solide, un avenir prometteur pour ses jeunes, un climat propice à la création d'emplois et un gouvernement ouvert, efficace et sensible aux besoins des gens — est un objectif tout à fait réalisable dans l'immédiat.

UN NOUVEL ÉQUILIBRE

Notre pays est né d'une union économique. C'est sur ce principe qu'il faut nous appuyer pour forger un nouvel équilibre qui respecte les caractéristiques propres à chacune des régions de notre fédération, qui renforce son économie et qui permette à ses divers paliers de gouvernement de mieux servir leurs populations.

Le gouvernement fédéral ne peut pas abdiquer ses responsabilités en transférant tous ses pouvoirs aux provinces. Il doit être en mesure d'agir dans l'intérêt national, de protéger les programmes essentiels comme l'assurance-maladie, et de faire preuve du courage et du leadership nécessaires pour régler les problèmes sérieux comme les obstacles au commerce interprovincial. Mais il ne peut pas négliger non plus le fait que les diverses régions ont besoin de participer davantage à la gestion de leurs propres affaires.

Le débat autour du partage constitutionnel des pouvoirs est devenu très politisé et d'une complexité désarmante. Chacun y va de son interprétation et tous se renvoient la balle, au détriment de la population. Nous devons revenir aux principes premiers de notre régime fédéral, à savoir que le palier de gouvernement le plus proche de la population doit fournir les services personnels ou locaux, que les services doivent être financés par le gouvernement qui les offre, et que les questions d'intérêt pancanadien sont assumées par le gouvernement fédéral dans un esprit de partenariat.

UNE FÉDÉRATION RENOUVELÉE

Il n'est pas nécessaire que le renouvellement de la fédération passe par des affrontements publics ou par des ententes conclues derrière des portes closes. Il peut très bien résulter du leadership politique du Premier ministre, un leadership franc qui se manifeste au jour le jour, dossier par dossier, pour bâtir le Canada de demain.

L'attitude du Premier ministre actuel au cours de la campagne référendaire québécoise de 1995 nous a presque coûté notre pays. La valse-hésitation entre les menaces et l'espoir que le problème disparaîtrait de lui-même n'a rien donné. Les Canadiens savent très bien que c'est le vide actuel, à la tête de notre gouvernement national, qui a laissé l'avant-scène aux partisans de l'éclatement de la nation. Ce n'est pas en envoyant encore des signaux d'incertitude aux investisseurs étrangers que nous pourrons attirer leurs capitaux et leur redonner confiance dans le Canada d'aujourd'hui et de demain. C'est au contraire une stratégie parfaite pour tuer l'emploi chez nous.

NOS OBJECTIFS :

- Un programme réaliste et réalisable visant à rééquilibrer la fédération et à instaurer des rapports plus positifs et plus productifs entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, pour démontrer à tous que le Canada fonctionne bien

- Un nouveau sens de la citoyenneté canadienne fondé sur nos valeurs collectives et le renouvellement de notre adhésion commune à un projet de société fidèle au partenariat qui a donné naissance au pays

Nous ne devons pas laisser la question de l'unité nationale faire obstacle à nos efforts pour revitaliser la fédération canadienne, et il est possible d'y arriver sans négociations constitutionnelles formelles.

Mais nous ne pouvons pas non plus fermer les yeux sur le fait qu'il y aura sûrement un autre référendum au Québec et que, dépendant de ses résultats, le Canada pourrait avoir à faire des choix très difficiles, susceptibles d'infléchir le cours de son histoire collective et de mettre en cause ses lendemains en tant que pays.

Les particularités historiques, géographiques, sociales, culturelles et linguistiques des provinces et des territoires ont toujours fait partie intégrante de notre régime fédéral. Toutes les provinces se sont jointes à la fédération canadienne à leurs propres conditions, et elles sont toutes régies par des dispositions constitutionnelles différentes.

Le pays qui a vu le jour en 1867 était une association pragmatique découlant non seulement de circonstances historiques mais aussi d'un passage du statut colonial à la souveraineté. En fait, les Pères de la Confédération ont expressément opté pour un régime fédéral afin de «conserver à la province de Québec cette position exceptionnelle et unique qu'elle occupait sur le continent américain».
(Sir Wilfrid Laurier, le 24 novembre 1871)

Ces mots, qui traversent 130 ans d'histoire commune, nous convient à puiser dans nos réserves de créativité et de bonne volonté pour viser la réconciliation nationale et sauvegarder l'unité de notre pays.

Le principal obstacle à la création d'emplois, c'est le risque de démantèlement du pays. Non seulement nuit-il à l'investissement étranger, mais ses répercussions ici même sont encore plus inquiétantes. Certains exploitent la question de la société distincte à des fins partisanes et sèment la division. Mais en éloignant les Canadiens les uns des autres, ils se trouvent ainsi à chasser les emplois, et c'est précisément ce manque d'ouverture qui a nui à notre épanouissement durant une bonne partie des 30 dernières années.

Certains partis voient dans ce débat une occasion de se faire du capital politique. Ils utilisent l'expression «société distincte» pour attiser la discorde. Cela ne peut plus durer si nous voulons demeurer un pays unique, uni dans sa volonté de susciter un climat de prospérité.

Parler de «société distincte» ou utiliser une autre expression ne change rien au fond de la question. Si nous voulons nous tourner enfin vers l'avenir et le progrès, le seul moyen est d'arriver à reconnaître cette réalité dans le contexte canadien.

Mais il est absolument essentiel que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens comprennent exactement ce que cette notion signifie — et ne signifie pas.

Il s'agit d'un engagement à aider la population du Québec à protéger sa culture, son droit civil et sa langue, uniques en Amérique du Nord, tout comme nous essayons de protéger le caractère particulier du Canada lui-même au milieu d'un océan de culture américaine.

Il ne s'agit pas d'accorder au Québec des pouvoirs ou des privilèges spéciaux, un traitement de faveur ou une supériorité quelconque sur les autres provinces. Il s'agit tout simplement de reconnaître une réalité historique, qui existe depuis plus de 200 ans.

UN GOUVERNEMENT POUR TOUS

Nos mesures de renouvellement de la fédération donneront au peuple canadien un régime de gouvernement attentif aux besoins, ouvert et responsable, plus efficace et plus démocratique. Les provinces et les régions pourront y faire entendre plus clairement leur point de vue. Et tous les Canadiens auront enfin un pays plus fort et plus uni.

UN PACTE CANADIEN

Il faudra susciter un nouvel esprit de coopération entre Ottawa, les provinces et les territoires, ce qui peut se faire grâce à de simples ententes fédérales-provinciales/territoriales, sans nécessité de modifications constitutionnelles.

Un gouvernement Charest, soucieux de favoriser la santé et l'éducation, de stimuler le marché du travail et de resserrer l'union économique, conclura avec les provinces un Pacte canadien touchant les domaines que la population considère si importants pour sa qualité de vie, notamment :

- La santé
- L'éducation postsecondaire
- Le commerce interprovincial

Chacune des régions du pays possède ses caractéristiques historiques, géographiques, sociales, culturelles et linguistiques propres.

UNE APPROCHE FONDÉE SUR LA COOPÉRATION

Une formule souple qui tiendra compte des différences entre les régions du pays tout en maintenant des normes rigoureuses pour les programmes communs les plus importants, le Pacte canadien servira à garantir l'offre de services comparables d'un bout à l'autre du pays. À cette fin, il est essentiel que le gouvernement fédéral connaisse et comprenne les idées et les préoccupations de chaque province et de chaque territoire, et collabore étroitement avec eux à l'établissement de normes qu'ils pourront et voudront tous appliquer.

Le Pacte sera adopté par toutes les assemblées législatives provinciales et territoriales et par le Parlement fédéral, et son mécanisme pratique d'application et de règlement des différends en assurera le respect par toutes les parties.

Lors d'une Conférence nationale, les premiers ministres conviendront d'une échéance raisonnable mais ferme pour la conclusion du Pacte, encouragés en cela par les avantages financiers qu'en retireront les provinces et les territoires, et par les retombées économiques qui en rejailliront sur l'ensemble du pays.

UN FINANCEMENT JUSTE ET EFFICACE

Le Pacte canadien comportera des modalités plus justes et plus efficaces de financement des services sociaux essentiels. À l'heure actuelle, les contribuables financent les soins de santé, l'éducation et la formation en versant des taxes, dans certains cas, à quatre niveaux d'administration publique : municipal, régional, provincial et fédéral.

Suivant des formules complexes, le gouvernement fédéral transfère aux provinces et aux territoires une part des fonds perçus. Ces derniers, qui assurent pourtant la prestation de ces services, se trouvent à dépendre de lui et peuvent donc difficilement planifier à long terme. Cette situation doit changer.

LA SOLUTION : LES POINTS D'IMPÔT

Un gouvernement Charest simplifiera le processus et garantira à la population et aux gouvernements des provinces et des territoires un financement juste et efficace grâce aux transferts de points d'impôt soumis à la péréquation. Le gouvernement fédéral cédera tout simplement une partie de sa capacité d'imposition, ce qui ne changera pas le montant total des impôts que paieront les contribuables. La différence est la suivante : puisque le gouvernement fédéral ne percevra plus ces fonds, il ne pourra pas en prélever une partie avant de les remettre aux provinces et aux territoires.

Ce système est plus avantageux à bien des égards. Il confère aux provinces et aux territoires une plus grande indépendance dans l'administration de leurs programmes sociaux. Le gouvernement fédéral ne pourra plus jamais amputer unilatéralement le budget de la santé de plusieurs milliards de dollars, ou réduire les transferts aux provinces et aux territoires plutôt que de restreindre ses propres dépenses. D'autre part, les gouvernements devront rendre des comptes directement à ceux qui payent la note, soit les contribuables, qui pourront aussi avoir un plus grand mot à dire dans les services de santé qu'ils reçoivent.

Un gouvernement Charest transférera en points d'impôt l'équivalent de 12,5 milliards $ en espèces (soit une augmentation de plus d'un milliard de dollars par rapport aux 11,1 milliards que le gouvernement actuel prévoit verser au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux au cours de l'exercice 1999-2000).

Cette conversion se fera en deux ans : 6,5 milliards $ en 1998-1999 (6,5 milliards en points d'impôt + 6 milliards en espèces = 12,5 milliards) et les autres 6 milliards en 1999-2000. Si le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires n'en sont pas encore arrivés à une entente après ces deux ans, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux demeurera en place sous sa forme actuelle tant et aussi longtemps que le Pacte canadien ne sera pas ratifié.

Enfin, le transfert de points d'impôt mettra de plus en plus de fonds à la disposition des provinces et des territoires pour la santé et les services sociaux, parce que la valeur de ces points soumis à la péréquation augmentera avec le temps, en fonction de la croissance économique et démographique des provinces.

Comme les points d'impôt prennent de la valeur à un rythme différent selon les provinces, un gouvernement Charest garantira, soit par financement direct, soit en augmentant le fonds de péréquation, que toutes les régions continuent de bénéficier d'une aide financière comparable.

LE MAINTIEN DE NORMES ÉLEVÉES

Un gouvernement Charest veillera à ce que nos services sociaux obéissent à des normes élevées, en créant un Secrétariat du Pacte canadien dont les représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux s'adonneront à la négociation et veilleront à l'amélioration des services. Ils auront aussi pour mandat de surveiller le respect, par toutes les parties, des accords émanant du Pacte en matière d'accessibilité, de transférabilité, de normes et de qualité, et de présenter des rapports publics sur ces questions. Le Secrétariat relèvera directement des assemblées législatives et du Parlement.

Une fois le Pacte négocié, le Parlement fédéral et les assemblées législatives provinciales et territoriales lui donneront respectivement force de loi, ce qui permettra à toutes les parties de s'adresser aux tribunaux en cas de litige.

Le Secrétariat comprendra aussi un Comité d'application et de règlement des différends. Semblable à d'autres organismes de règlement des litiges, ce Comité sera formé de trois membres : un choisi par les provinces et les territoires, un choisi par le gouvernement fédéral et un troisième choisi conjointement. Il rendra des décisions sur le respect des dispositions du Pacte et imposera des sanctions en cas de non-respect.

Si les détails restent à établir par voie de négociations, il est dans l'intérêt d'une collaboration plus féconde et plus étroite d'avoir des mécanismes d'application convenus à l'avance entre toutes les parties.

Cette approche est certainement préférable à celle d'un gouvernement fédéral exerçant unilatéralement son pouvoir de dépenser pour faire appliquer des normes. Les provinces et les territoires seront directement intéressés et partageront avec le gouvernement fédéral la responsabilité de l'application. Plus solidaires les unes des autres, toutes les parties tendront à dégager une voie commune des enjeux pancanadiens.

UNE FÉDÉRATION PLUS FORTE

Il faut prendre de nouveaux moyens pour permettre aux provinces et aux territoires de participer plus directement aux décisions qui les touchent. Ainsi, le gouvernement fédéral sera un meilleur reflet de notre diversité et aidera à resserrer les liens qui nous unissent. Le Canada sera fort dans la mesure où il conjuguera les atouts de ses différentes parties.

Un gouvernement Charest donnera aux provinces et aux territoires l'occasion de participer plus étroitement à l'administration du pays en confiant au Secrétariat du Pacte canadien le soin de faire fonctionner plus efficacement, au jour le jour, notre union économique, sociale et politique.

Pour ce faire, le Secrétariat analyserait les activités des partenaires de la fédération et proposerait aux diverses assemblées législatives et au Parlement les mesures à prendre pour accroître l'efficacité et la productivité en matière de fiscalité, d'économie et d'équité sociale. L'objectif fondamental serait de favoriser la collaboration socio-économique.

Les provinces seront aussi invitées à recommander des candidats pour certains postes au sein des grandes organisations nationales comme la Banque du Canada, le Fonds de fiducie des pensions du Canada, les principales sociétés d'État et les importants organismes de réglementation comme l'Office national de l'énergie, ainsi que pour le poste de lieutenant-gouverneur.

LA RÉFORME DU SÉNAT

La question de la réforme du Sénat est depuis longtemps présente dans le paysage politique. Certains remaniements en profondeur, comme l'élection de ses membres, nécessiteraient des modifications constitutionnelles, mais il est possible d'y apporter immédiatement certains changements.

Un gouvernement Charest effectuera les modifications nécessaires pour permettre au Sénat de mieux représenter les régions et la population, notamment :

- en invitant les provinces et les territoires à lui soumettre des candidatures pour les nominations au Sénat (selon les mécanismes qu'ils jugeront appropriés) et en ne procédant à ces nominations qu'après consultation;

- en limitant le mandat des sénateurs à 10 ans.

Nous inviterons les provinces à nous proposer des changements plus profonds.

UN GOUVERNEMENT OUVERT

Les gens perdent de plus en plus confiance dans leurs institutions publiques, et en particulier dans leur gouvernement. Cette situation tient surtout à deux facteurs : des représentants politiques qui ne les écoutent pas et qui ne tiennent pas leurs promesses, et une énorme bureaucratie insensible aux besoins du simple citoyen.

Si le peuple canadien n'est pas convaincu que son gouvernement fédéral travaille vraiment pour lui, et qu'il travaille bien, il a l'impression que ses votes et ses impôts ne servent pas à grand-chose.

En améliorant la transparence du gouvernement et en démocratisant le processus décisionnel, nous donnerons à nos concitoyens le sentiment de participer davantage à la vie publique et de s'identifier plus étroitement à leurs institutions gouvernementales.

Un gouvernement Charest favorisera l'ouverture et la démocratisation des institutions :

- en chargeant un comité composé de membres de tous les partis représentés à la Chambre des communes de recommander des candidatures à certains postes clés.

Ce comité pourra recommander des candidatures aux postes trop importants pour être comblés selon des considérations strictement partisanes, par exemple les postes de commissaire de la GRC, de directeur du SCRS, de directeur général des élections, de juge en chef de la Cour suprême et de chef d'état-major de la Défense, de même que les principaux postes d'ambassadeurs, les administrateurs du Fonds de fiducie des pensions du Canada et les dirigeants des grandes sociétés fédérales.

- en adoptant une loi «antisecret» interdisant à tous les comités parlementaires de se réunir à huis clos sauf lorsqu'ils discuteront de questions liées à la sécurité fédérale;

- en accordant aux comités parlementaires plus de pouvoirs pour exiger des comptes des ministres et des sous-ministres, et en obligeant les ministres à assister à toutes les séances consacrées aux projets de loi qu'ils auront déposés;

- en remplaçant le régime de retraite actuel des députés et des sénateurs par un régime privé semblable à ceux dont bénéficient les autres Canadiens;

- en renforçant le mandat de l'organisme civil chargé de la surveillance de la GRC afin d'éviter que ce corps policier soit appelé à enquêter sur ses propres agissements;

- en révisant le processus budgétaire de manière à le rendre plus ouvert et plus facile à comprendre pour le grand public.

UN MEILLEUR GOUVERNEMENT À MOINDRE COÛT

Les gens d'affaires ont toujours su qu'ils devaient, pour survivre, offrir le meilleur produit au meilleur prix. Aujourd'hui, les pressions de la concurrence propres au libre marché ont rattrapé les gouvernements.

Si nous réussissons à offrir le meilleur gouvernement possible au meilleur prix, nous pourrons plus facilement atteindre nos objectifs — l'équilibre budgétaire, l'allégement du fardeau fiscal des contribuables et la sauvegarde de nos principaux programmes sociaux — et créer ainsi un milieu propice à la création d'emplois et à la prospérité.

Tout au long de ce document, nous avons décrit les moyens que nous comptons prendre pour y arriver; nous établirons par exemple des priorités pour les dépenses fédérales et nous ferons en sorte que les provinces disposent des ressources financières nécessaires pour assurer la prestation des programmes dont elles sont responsables.

L'autre grand moyen à prendre pour offrir à la population «ce qu'il y a de mieux pour le moindre coût», c'est de mettre fin au gaspillage et aux doubles emplois coûteux, tant à l'intérieur de la bureaucratie fédérale qu'entre les différents paliers de gouvernement. Les gens n'attachent pas tellement d'importance à l'origine des services qui leur sont offerts, dans la mesure où ces services sont efficaces, rentables et adaptés aux besoins locaux.

Nous estimons que, dans certains cas, la dévolution d'une partie des responsabilités fédérales actuelles aux provinces permettrait de mieux servir la population à moindre coût. Dans les secteurs comme les forêts, les mines, l'agriculture, l'environnement et la formation, les exemples de gaspillage et de double emploi coûteux entre les divers paliers de gouvernement abondent.

Un gouvernement dirigé par Jean Charest mettra fin à tout cela. Ce n'est là qu'un petit échantillon de ce que nous pouvons faire pour réduire la taille et le coût de l'appareil gouvernemental. Si nous voulons protéger les services essentiels, par exemple dans le domaine de la santé, nous devons chercher à restructurer le gouvernement fédéral par d'autres moyens.

À cette fin, un gouvernement Charest :

- entreprendra un examen complet de l'ensemble des sociétés, conseils et commissions du gouvernement fédéral. Nous pourrons ainsi éliminer ceux qui n'atteignent pas leur but, fusionner ceux qui ont un mandat similaire, réduire la rémunération des personnes qui y sont nommées, afin d'encourager le bénévolat, et chercher des moyens de remplacer une bonne partie de ces organismes par d'autres formules de supervision moins coûteuses.

Pour faire en sorte que nos réformes débouchent sur des services gouvernementaux offrant le meilleur rapport qualité-prix, un gouvernement Charest :

- accordera aux fonctionnaires des primes au rendement afin de récompenser la gestion orientée vers les résultats;

- exigera la divulgation complète des salaires et des avantages sociaux — y compris les indemnités de départ — dont bénéficient les hauts fonctionnaires et le personnel politique des ministères afin de favoriser une plus grande transparence.

MOINS DE TRACASSERIES ADMINISTRATIVES

Les tracasseries administratives, ce sont toutes les formalités résultant des exigences ou des règlements gouvernementaux dont les coûts dépassent les avantages et qui font obstacle à la création d'emplois ou à l'efficacité des services publics.

La réglementation gouvernementale coûte aux entreprises canadiennes des dizaines de milliards de dollars. Les coûts supplémentaires, en temps et en argent, qu'entraînent ces formalités administratives inutiles font du tort à tout le monde; ils font grimper les prix et les taxes encore davantage, et nuisent à la qualité et à la rapidité des services gouvernementaux.

La réglementation à outrance entrave également la création d'emplois parce qu'elle entretient chez les gens d'affaires un climat d'incertitude quant à l'avenir et les oblige à se frayer un chemin dans un véritable labyrinthe bureaucratique. En outre, voyant que les milieux d'affaires croulent sous la paperasse, les investisseurs et les entreprises de l'extérieur du Canada ne sont pas tentés de s'établir ici. Nous devons faciliter la croissance et la création d'emplois dans le secteur privé plutôt que d'ériger des obstacles bureaucratiques.

Un gouvernement Charest réduira les tracasseries administratives afin d'aider à instaurer un climat plus favorable à la création d'emplois :

- en amorçant un examen de toute la réglementation gouvernementale dans les six mois suivant son entrée en fonction, afin de réduire et même d'éliminer la paperasserie inutile;

- en incluant dans tous les nouveaux règlements une disposition de temporisation, c'est-à-dire une échéance après laquelle ces règlements devront être soumis à un examen visant à déterminer s'ils sont efficaces, s'ils sont toujours utiles et s'il convient de les révoquer, de les modifier ou de les reconduire;

- en exigeant que tous les ministères et organismes fédéraux passent en revue leurs règles et règlements afin d'en réduire le nombre et le coût d'application et d'offrir plus de souplesse aux parties touchées;

- en créant une équipe de réduction du gaspillage composée de députés, de fonctionnaires et d'experts chargés d'examiner les moyens de réduire encore davantage le gaspillage, le double emploi et la bureaucratie au gouvernement fédéral;

- en examinant le processus budgétaire et en y apportant les changements nécessaires pour y inclure des mesures d'incitation à l'économie.

Chapitre cinq

Le Canada dans le monde

Par ses engagements à contribuer au maintien de la paix mondiale, à prêter assistance à d'autres pays, à venir en aide aux opprimés et aux démunis, le Canada sert depuis longtemps d'exemple au reste du monde et s'est mérité le respect de la communauté des nations.

Déchirements ethniques internes, conflits raciaux entre pays, mouvance des pôles de pouvoir depuis la fin de la guerre froide... La scène internationale est soumise aujourd'hui à des pressions complexes, auxquelles doivent s'ajuster les politiques de défense et d'affaires étrangères.

Le rôle du Canada dans le monde est indissociable des valeurs et des intérêts canadiens, auxquels il faut faire une juste place dans l'exécution de nos obligations. Nos relations internationales, nos politiques d'aide et de commerce et nos intérêts économiques sont liés. Au coeur de la politique étrangère, les Canadiennes et les Canadiens tiennent à la promotion de valeurs fondamentales comme les droits de la personne, les libertés et les responsabilités individuelles.

La politique de défense, quant à elle, doit composer avec des contraintes financières et les impératifs de la sécurité collective, de la participation au maintien de la paix et de l'entretien d'une armée bien organisée, viable et suffisamment souple pour répondre aux besoins de demain.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les principes qui sous-tendent la politique étrangère du Canada sont les mêmes depuis longtemps : souveraineté, indépendance, sécurité collective par le biais des institutions internationales, démocratie, droits de la personne et aide à l'étranger.

En tant que nation commerçante et nation d'immigrants, le Canada a tissé des liens solides qui lui confèrent une influence indéniable dans le monde. Le gouvernement de Jean Charest veillera à ce qu'il ait voix au chapitre et qu'il pèse de tout son poids sur les affaires et les événements mondiaux qui mettent en jeu ses valeurs et ses intérêts.

PROTECTION DES DROITS DE LA PERSONNE

Les Canadiennes et les Canadiens sont d'ardents défenseurs de la démocratie et de la justice et ils tiennent à ce que leur gouvernement en fasse autant dans ses relations internationales. Il ne suffit pas de brandir à la face du monde de grands idéaux comme la liberté électorale, l'égalité devant la justice, la fin de l'oppression et le respect des droits de la personne. Il faut aussi poser des gestes tangibles.

Un gouvernement Charest se portera concrètement à la défense des droits de la personne dans le monde :

- en exerçant des pressions diplomatiques ou économiques auprès des pays où le respect de ces droits laisse à désirer;
- en offrant prioritairement l'aide canadienne aux pays qui respectent les droits de la personne et aux projets qui favorisent l'autosuffisance et le développement humain;
- en encourageant d'autres pays, directement ou par l'entremise d'institutions comme les Nations Unies et l'Organisation des États américains, à suivre l'exemple du Canada.

IMMIGRANTS ET RÉFUGIÉS : ÉQUITÉ AVANT TOUT

NOS OBJECTIFS :

- Accueillir les immigrants aptes à contribuer à l'édification du pays
- Aider ceux et celles qui en ont vraiment besoin
- Écarter les criminels et les faux requérants

Le Canada est réputé dans le monde entier pour son ouverture aux immigrants et aux réfugiés. Or, cette réputation se ternit rapidement parce que de plus en plus de gens traversent nos frontières illégalement et viennent abuser de nos lois et de notre générosité. Il en résulte chez nous une méfiance à l'égard des immigrants et des réfugiés légitimes que nous continuons d'accueillir.

Nous voulons aider ceux et celles qui en ont vraiment besoin et accueillir les immigrants dont l'ardeur au travail, comme celle de leurs prédécesseurs, nous aidera à bâtir le Canada. Par contre, nous devons nous donner les moyens d'expulser sans délai les criminels, les faux réfugiés et ceux qui n'ont rien de valable à apporter à notre pays.

Nous avons besoin d'un système équilibré qui écarte les imposteurs tentés d'abuser de nos largesses, sans pour autant pénaliser les requérants de bonne foi.

Un gouvernement Charest établira des règles équitables à l'égard des immigrants et des réfugiés :

- en mettant fin au favoritisme dans les nominations à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et en veillant à l'impartialité et à la compétence des personnes chargées d'établir le statut de réfugié;

- en simplifiant les procédures de la Commission afin que les réfugiés de bonne foi obtiennent rapidement la reconnaissance de leur statut et que soient expulsées sans délai les personnes qui n'ont pas besoin de notre protection;

- en modifiant la Loi sur l'immigration afin que les criminels, les faux réfugiés et les autres immigrants soient déportés rapidement sans pouvoir reporter indéfiniment leur cause devant des instances d'appel.

AIDE À L'ÉTRANGER

Le Canada a tout intérêt à contribuer au renforcement des économies des pays en développement. Plus ces pays se développent, meilleures sont les chances qu'ils deviennent des partenaires commerciaux, ce qui contribuera à créer des emplois et des débouchés chez nous. Ce raisonnement tient uniquement si notre aide vise des projets qui favorisent l'autosuffisance et le développement économique, et non des projets qui obéissent à des ambitions politiques ou qui servent à d'autres fins que celles prévues parce que personne n'est tenu d'en rendre compte.

Tout comme au Canada, il ne sert à rien d'engouffrer des sommes dans de gigantesques programmes d'infrastructure qui ne créent pas d'emplois durables et n'allègent aucunement la pauvreté. Le développement humain investit dans le peuple, non dans la classe politique.

Un gouvernement Charest réduira les fonds de l'aide canadienne à l'étranger et ciblera davantage leur destination :

- en limitant l'aide aux projets qui contribueront à l'autosuffisance des pays bénéficiaires et qui leur ouvriront les portes d'un commerce mutuellement bénéfique avec le Canada;

- en s'attachant au développement humain, qui passe par la santé et l'éducation, dans le but d'éliminer la pauvreté et d'accroître le potentiel du pays bénéficiaire;

- en obligeant les planificateurs et les exécutants de tout projet d'aide à l'étranger de rendre des comptes rigoureux;

- en acheminant davantage de ressources par le biais d'organisations non gouvernementales, d'universités et d'autres associations jumelées à des organismes semblables dans les pays bénéficiaires, afin d'assurer l'utilisation optimale des fonds canadiens;

- en fournissant de préférence une aide «non financière», sous forme de denrées comme le blé, d'équipement et de matériaux de construction canadiens, de compétences techniques, plutôt qu'en espèces.

Ciblée de la sorte et assujettie à des contrôles plus rigoureux, l'aide canadienne à l'étranger coûtera moins cher au contribuable et donnera des résultats plus concrets.

AIDE HUMANITAIRE

Les mêmes principes s'appliquent aux secours d'urgence et à l'aide humanitaire. Trop souvent, les fonds et les vivres acheminés à ce titre sont gaspillés ou détournés pour des raisons politiques ou parce que l'obligation de rendre compte fait défaut.

Un gouvernement Charest veillera à ce que l'aide humanitaire serve mieux les besoins de ceux à qui elle est destinée :

- en acheminant l'aide là où on en a le plus besoin pour soulager temporairement la famine et pour aider les victimes de catastrophes naturelles, NON pour remplacer ou décourager la quête d'autosuffisance;
- en empêchant que des fonds soient détournés ou remis directement à des politiciens locaux ou à des factions détentrices du pouvoir local;
- en exigeant du pays ou de l'organisme bénéficiaire qu'il rende des comptes rigoureux.

UNE ARMÉE PROFESSIONNELLE

Le rôle de l'armée est de défendre les intérêts nationaux du Canada dans le monde, de préserver la souveraineté canadienne et de prêter main-forte aux autorités civiles, de contribuer à la sécurité collective et au maintien de la paix et d'honorer les obligations nationales découlant de traités et d'alliances internationaux.

NOS OBJECTIFS :

- Relever le moral de l'armée
- Mieux équiper les effectifs de première ligne
- Obtenir un meilleur rapport coûts-efficacité

La population canadienne est fière de son armée et de ses longs états de service au pays et à l'étranger. Nos soldats se sont distingués sur les champs de bataille de l'Europe et de l'Asie et nous ont fait honneur dans les opérations de l'ONU et d'autres organisations multinationales. Si le Canada jouit du respect de la communauté internationale, c'est en grande partie à eux que nous le devons.

Le maintien de la paix continuera de faire partie intégrante de leur mission. Toutefois, nous voulons aussi que nos forces armées puissent continuer de défendre nos intérêts et d'aider d'autres nations en cas de besoin. Nous avons absolument besoin d'une armée forte et intègre pour assurer notre souveraineté.

Ces dernières années, le monde a changé plus rapidement que nos forces armées. Sur le front de la sécurité internationale, bouleversements sociaux, querelles ethniques et séquelles non résolues de la guerre froide dégénèrent en conflits régionaux où des pays sont déchirés de l'intérieur ou dressés contre leurs voisins. Si nous voulons que notre armée soit à la hauteur des enjeux du prochain siècle, nous devons procéder sans tarder à des réformes majeures.

À l'aube du XXIe siècle, nos forces armées sont appelées à remplir trois grandes missions :

- la défense de la souveraineté canadienne
- le respect des obligations inhérentes à notre appartenance à l'OTAN
- la participation aux opérations de maintien de la paix dans le monde

Elles s'acquittent déjà tous les jours de ces missions. Ces dernières années, toutefois, des failles importantes sont apparues dans la structure des Forces canadiennes, qui laissent entrevoir des problèmes plus graves au sein du ministère de la Défense nationale et compromettent sérieusement le moral des troupes et leur aptitude à s'acquitter des tâches qu'on leur confie. Afin de corriger ces problèmes et de bien préparer les Forces canadiennes à relever les défis qui les attendent, une réforme en profondeur s'impose, particulièrement au sein de l'Armée de terre.

CONCENTRER NOS RESSOURCES

Nous devons procéder à un inventaire de nos forces armées et affecter plus judicieusement leurs ressources. Comme elles sont relativement peu nombreuses, nous chercherons à en faire un corps d'intervention rapide bien entraîné, de la taille d'une division. Une telle division existe déjà en principe, mais ses unités s'entraînent rarement ensemble et ne sont guère équipées pour un déploiement rapide.

La division est un corps de combat autonome qui possède tout le personnel nécessaire à son déploiement, depuis les unités de logistique jusqu'aux unités de combat. Sa taille varie d'une armée à l'autre, certaines divisions comptant 10 000 soldats et d'autres, jusqu'à 25 000 et même davantage. Celle que nous proposons compterait 14 000 soldats. Une fois déployée à pleine grandeur, elle afficherait bien haut son identité canadienne et ne serait pas démembrée ou éparpillée dans d'autres forces multinationales où elle perdrait toute identité.

La création de cette division est essentielle. Souvent, quand le gouvernement mobilise les soldats pour une mission à l'étranger, les unités sont réunies en toute hâte. Sans leur laisser le temps de se forger un esprit de corps, nous désavantageons nos troupes avant même de les lancer dans la mêlée. Concentrées en moins d'endroits, elles auraient plus de temps pour s'entraîner et former un véritable corps de combat professionnel.

Sous un gouvernement Charest, la création d'une division d'intervention rapide sera au coeur de la stratégie à long terme concernant les forces armées.

Regroupant l'élite des Canadiennes et des Canadiens en uniforme, cette division sera le porte étendard de notre pays à l'étranger, notre contingent dans toute opération de maintien de la paix et, en temps de guerre, notre effectif de combat.

De plus, nous devons transformer les éléments aérien et naval pour qu'ils puissent bien appuyer l'armée, ce qui suppose un réaménagement des ressources existantes et des achats futurs de matériel. Faute d'équipement ou de spécialistes, nous n'avons pas pour l'instant cette capacité de soutien naval et aérien et nous devons souvent compter sur celle de nos alliés dans les opérations de maintien de la paix.

Dès que cette division existera, nos forces pourront en toute autonomie défendre la souveraineté nationale ou participer aux missions de l'ONU à l'étranger. Non seulement nous renforcerons ainsi nos ressources et notre réputation de gardiens de la paix, mais nous disposerons aussi d'une force interarmes équilibrée et prête au combat.

RÉTABLIR LE MORAL

On ne saurait trop insister sur l'importance d'un bon moral dans les forces armées. Ces dernières années, le moral des nôtres est tombé dangereusement bas, une situation déplorable que beaucoup ont attribuée à l'existence d'un fossé bureaucratique entre le Ministre et les troupes. Pire encore, beaucoup de citoyens n'ont plus de respect pour nos forces armées.

Un gouvernement Charest se mettra immédiatement à l'oeuvre pour restaurer le moral et le respect des forces armées :

- en réduisant la taille de l'appareil bureaucratique;
- en veillant à ce que les communications circulent librement de la base au sommet de la filière hiérarchique, jusqu'au cabinet du Ministre, et s'assurant que ce dernier se rende régulièrement sur le terrain.

- en nommant un inspecteur général des forces armées, une sorte d'ombudsman auquel seront confiés les problèmes qui ne peuvent être réglés par la filière habituelle.

UNE VRAIE RÉFORME DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Une réforme en profondeur s'impose dans la bureaucratie du ministère de la Défense nationale. Au cours des 20 dernières années, le Parlement en a confié l'étude à une multitude de commissions et de comités. Le temps des études est terminé. Il faut maintenant passer aux actes.

La situation au Ministère est si confuse que les militaires ne savent plus très bien par où passe la filière hiérarchique et qui commande en fin de compte. Le problème est que fonctionnaires et officiers s'entremêlent dans la structure militaire. Contrairement aux dispositions de la Loi sur la défense nationale, ces deux groupes n'ont pas su garder leurs distances l'un par rapport à l'autre et les fonctionnaires ont fini par s'arroger une part démesurée des responsabilités, ce qui a sapé autant la structure militaire que le moral des troupes.

LA SOLUTION CONSISTE À SÉPARER LA HIÉRARCHIE MILITAIRE DU DÉDALE BUREAUCRATIQUE.

Un gouvernement Charest prendra les mesures suivantes :

- Il rétablira une chaîne ininterrompue de commandement militaire, réduira la taille du Ministère et clarifiera les responsabilités respectives des fonctionnaires et des officiers.

- Parallèlement à la restructuration du Ministère, il modifiera tout le système d'approvisionnement des forces armées, qui actuellement coûte trop cher, prend trop de temps, est trop complexe et nous laisse souvent avec des troupes mal équipées. Il faut compter en moyenne une dizaine d'années entre la commande et la livraison du produit fini. Entre-temps, la technologie progresse et les politiques changent, si bien qu'au bout du compte nos soldats se retrouvent avec du matériel désuet qui ne répond plus du tout à leurs besoins. Bref, le système n'est pas seulement coûteux, il est aussi dangereux.

- Il adoptera le principe de l'approvisionnement immédiat à même les stocks disponibles, de sorte que nos soldats disposeront de l'équipement voulu à un coût raisonnable pour les contribuables, comme le recommande le Livre blanc sur la défense nationale.

Dans la lutte engagée contre le gaspillage et l'inefficacité, il faut s'empresser de confier à des entreprises privées certaines tâches actuellement dévolues aux forces armées. Il y a beaucoup de domaines, comme la gestion des immeubles, les services alimentaires et certains services d'entretien, où la concurrence du secteur privé entraînerait des gains d'efficacité et, surtout, des économies qu'on pourrait alors employer à mieux équiper les effectifs de première ligne.

Le budget de la défense diminue depuis un certain nombre d'années. Aux yeux de beaucoup de gens, l'un des principaux problèmes des Forces canadiennes est qu'elles ne peuvent pas compter sur un financement stable. Sauf pour les réformes proposées ci-dessus, nous ne voyons guère comment les forces armées pourraient absorber d'autres compressions budgétaires.

Un gouvernement Charest :

- établira le financement des forces armées pour des périodes de cinq ans, une fois ses réformes initiales achevées.

Nous croyons que ces changements et ces améliorations permettront de maintenir les Forces armées canadiennes parmi les meilleures au monde. Avec des ressources mieux concentrées et une bureaucratie réformée, elles auront des assises solides pour bien fonctionner à l'avenir.

Conclusion

LE CANADA DE DEMAIN : UN IDÉAL À PARTAGER

Plus d'un siècle après la fondation du Canada, nous pouvons être fiers du pays que nous avons bâti à la suite de nos parents et de nos grands-parents : l'un des plus prospères, des plus sûrs et des plus justes au monde.

Un pays encore au seuil de la grandeur, cependant, un pays qui n'a pas encore donné la pleine mesure de son immense potentiel.

Je vois le Canada à l'aube de sa véritable destinée, celle d'un pays appelé à exceller dans tous les domaines.

Je vois ses gens unis dans leur fierté et leur force collective, conscients de vivre, d'oeuvrer et d'élever leurs familles dans une nation à nulle autre pareille.

Ce peut être plus qu'un rêve si nous nous fixons des buts élevés et trouvons le courage et la détermination nécessaires pour les atteindre.

L'occasion nous est offerte de rebâtir et de renouveler notre nation, de nous renforcer là où nous sommes déjà forts, de combler les lacunes là où nous sommes faibles.

Forts d'un même idéal et d'un leadership courageux, nous ferons de ce rêve une réalité.

Si nous le voulons de toutes nos forces, le XXI^{e} siècle sera celui du Canada.

Jean Charest, député



Annexe

COMPRESSIONS DE DÉPENSES

Si nous voulons que le Canada entame le XXIe siècle avec un budget équilibré, des taux d'imposition concurrentiels, des investissements adéquats dans des secteurs prioritaires comme la santé et l'éducation et le niveau de croissance économique et de création d'emplois voulu, il nous faut absolument procéder à une restructuration de l'appareil fédéral.

L'énorme secteur public, avec ses coûts élevés d'administration des programmes, des services provinciaux qui font double emploi et sa fonction publique coûteuse, a absolument besoin d'être restructuré. À l'instar du secteur privé dans les années 80, le secteur public n'a pas d'autre choix que de se restructurer pour réaliser des économies, et du même coup améliorer ses produits et services et en réduire le coût.

Un élément clé de notre vision est une fonction publique entièrement modernisée et ultra-efficace. Nous voulons nous assurer que ceux qui choisissent d'y travailler disposent des outils pour dispenser les meilleurs services gouvernementaux au coût le plus bas au monde.

Il s'agit pour y arriver de réduire d'environ 12 % les dépenses de programmes du gouvernement en fixant des priorités, en améliorant la gestion et en adoptant des mesures plus énergiques de réduction du gaspillage.

Nous ne procédons pas à des compressions généralisées. Au contraire, nous établissons des priorités en matière de dépenses et réalisons des économies dans les secteurs non prioritaires. Les détails, exposés ci-après, se fondent sur les prévisions budgétaires du gouvernement fédéral de 1996 pour l'exercice 1998-1999.

ÉCONOMIES PAR MINISTÈRE

Affaires étrangères et Aide internationale

- Prévision pour 1998 : 1,322 milliard $ + 1,912 milliard $
- Économies prévues : 325 millions $ + 473 millions $

Le Canada occupe une place importante sur la scène internationale. Il est donc normal qu'il soit représenté partout où ses intérêts sont en jeu. Nous croyons toutefois que le ministère des Affaires étrangères a atteint une trop grande taille. Aussi, nous réduirons le nombre d'ambassades canadiennes et le niveau de représentation dans les pays avec lesquels le Canada n'entretient que de modestes liens commerciaux et culturels.

En recrutant davantage sur place le personnel des ambassades et consulats, nous pourrons réaliser d'importantes économies au chapitre par exemple des lucratifs «forfaits» diplomatiques outre-mer. Nous tenterons également de partager plus de fonctions de représentation avec d'autres pays.

Grande nation, le Canada a aussi l'obligation de venir en aide aux pays pauvres, notamment en cas de pénuries alimentaires résultant de catastrophes naturelles. Trop souvent, les fonds affectés à nos programmes d'aide réguliers profitent surtout aux élites locales ou sont engloutis dans des économies qui demeurent dysfonctionnelles malgré une dizaine d'années d'aide. Il arrive aussi que l'aide extérieure des contribuables canadiens soit consentie à des pays qui n'en ont plus vraiment besoin en raison de leur taux de croissance économique extrêmement rapide.

Nous continuerons à offrir de l'aide bilatérale, en la concentrant sur les secours d'urgence et sur les projets de coopération industrielle de petite envergure. Pour réaliser les économies prévues, nous comprimerons l'aide extérieure durant la période comprise entre 1998 et 2002. Nous continuons de souscrire à nos objectifs à long terme au chapitre de l'aide à l'étranger, mais nous accorderons la priorité à nos objectifs intérieurs.

Citoyenneté et Immigration

- Prévision pour 1998 : 615 millions $
- Économies prévues : 177 millions $

Le Canada est une terre d'accueil. Il importe en outre de ne pas oublier le rôle essentiel que doit jouer l'immigration pour continuer d'assurer notre prospérité au cours du prochain siècle. Une augmentation du nombre d'immigrants n'engendrera pas d'importants avantages économiques tant et aussi longtemps que l'économie ne pourra pas absorber le nombre actuel de chômeurs. Nous sommes également persuadés que les niveaux d'immigration actuels peuvent être mieux gérés si nous resserrons les critères d'admission.

Le programme d'aide à l'établissement est le poste le plus coûteux du budget de Citoyenneté et Immigration. Les coûts de ce programme pourraient être réduits substantiellement si les critères d'immigration étaient davantage axés sur les compétences liées à la réussite dans notre économie moderne. Nous insisterons notamment sur les compétences linguistiques. La maîtrise de l'une des deux langues officielles au Canada est essentielle à l'intégration économique des nouveaux arrivants et doit figurer parmi les critères de sélection.

Même si nous sommes une nation d'immigrants, cela ne signifie pas que nous devions fermer les yeux sur ceux qui désirent peut-être profiter de notre générosité. D'autres économies pourraient être réalisées en rendant plus sévères les critères de revendication du statut de réfugié. Et notre gouvernement veillera au respect des garanties de parrainage (permettant l'immigration de membres de la famille).

CONSOLIDATION DES RESPONSABILITÉS

Dans le cas des ministères de l'Agriculture et des Transports, les chevauchements et doubles emplois entre les niveaux fédéral et provinciaux sont nombreux. Quatre ministères fédéraux par exemple ont des responsabilités environnementales. Si on fusionne les ministères de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, de l'Environnement, des Ressources naturelles et des Pêches et des Océans pour créer un ministère du Développement durable, la responsabilité que toutes les générations doivent assumer en matière de protection de l'environnement se verront accorder la priorité qu'elles méritent. Cela libérera aussi des fonds que nous pourrons affecter à la réalisation de nos autres grands objectifs.

Agriculture et Agroalimentaire

- Prévision pour 1998 : 1,452 milliard $
- Économies prévues : 608 millions $

Nous avons l'intention de procéder à une réforme de ce ministère afin que ses objectifs cadrent mieux avec ceux des grands ministères de l'Agriculture provinciaux bien nantis. Conformément à la tendance des récentes négociations commerciales multilatérales, nous réduirons les subventions agricoles pour finir par les éliminer. Nous devancerons par ailleurs l'échéancier de cinq ans du programme d'élimination des subventions aux produits laitiers afin de respecter notre engagement de libéralisation de nos marchés.

Les relations entre ce ministère et le secteur privé seront aussi modifiées. Nous élargirons, par exemple, le champ du transfert au secteur privé d'activités de recherche et de développement. En contrepartie, nous chercherons à accroître le recouvrement des coûts liés à l'inspection des aliments et à l'application des règlements.

Environnement

- Prévision pour 1998 : 480 millions $
- Économies prévues : 43 millions $

L'enchevêtrement des contrôles réglementaires en matière d'environnement constitue un obstacle à la création d'emplois, ainsi qu'à la conservation et à l'amélioration de notre milieu. Nous collaborerons avec les provinces à la réforme de la réglementation afin de garantir un point d'accès unique et un seul niveau d'approbation. L'abolition du double emploi et l'élimination des coûts administratifs se traduiront par des économies considérables. Nous commercialiserons également davantage les services environnementaux. Puisqu'Environnement Canada répond tous les ans à plus de 50 millions de demandes de renseignements météorologiques et environnementaux, il y a sûrement lieu d'imposer des frais d'utilisation ou de privatiser les services.

Ressources naturelles

- Prévision pour 1998 : 592 millions $
- Économies prévues : 400 millions $

Les ressources naturelles sont du ressort des provinces, et celles-ci financent toutes actuellement d'imposants ministères dans les secteurs de l'énergie, des mines et des forêts. Nous sommes d'avis qu'une bonne partie des responsabilités du ministère fédéral revient à juste titre aux provinces.

Pêches et Océans

- Prévision pour 1998 : 1,037 milliard $
- Économies prévues : 78 millions $

Ces dernières années, l'industrie de la pêche sur les deux côtes canadiennes a été soumise à d'énormes pressions. Les Canadiens partagent certainement nos priorités et sont prêts à envisager des compressions dans d'autres programmes fédéraux afin de préserver et d'améliorer nos systèmes de soins de santé et d'éducation. Comme nous, ils privilégient la préservation et l'amélioration des pêcheries en tant qu'industrie viable et mode de vie indissociable de notre sentiment d'identité nationale. Aussi, nous proposons une réduction de scellement du budget d'un milliard de dollars du ministère des Pêches et des Océans, objectif facilement réalisable sans réduction des programmes essentiels grâce aux gains d'efficacité découlant de la création d'un ministère du Développement durable.

Industrie Canada

- Prévision pour 1998 : 2,052 milliards $
- Économies prévues : 183 millions $

À l'ère de la nouvelle économie mondiale, on ne peut plus dire de certaines vieilles institutions qu'elles ont toujours leur raison d'être. Industrie Canada a surtout jusqu'ici accordé des subventions "politiques" à des entreprises disposant d'importants moyens de pression. Dans la nouvelle économie où de plus en plus d'emplois sont créés par des petites entreprises et où tant de gens sont invités à faire des sacrifices pour que nous puissions équilibrer le budget, réduire les impôts, protéger les soins de santé et instaurer un climat propice à la création de nouveaux emplois durables, nous ne pouvons plus nous permettre de subventionner la grande entreprise.

Nous aiderons Industrie Canada à devenir l'organisme national de commercialisation le plus efficace au monde, vantant partout dans le monde les mérites de notre climat d'investissement. Nous réaliserons d'importantes économies aussi en réduisant le nombre d'"analystes" et "conseillers". De plus, nous éliminerons les subventions qui nuisent à la compétitivité.

En adaptant la structure opérationnelle du ministère à son nouveau mandat plus ciblé, nous devrions réaliser d'importants gains d'efficacité gestionnelle. L'impartition de services centraux et de fonctions de gestion au secteur privé engendrera d'autres économies.

Transports Canada

- Prévision pour 1998 : 704 millions $
- Économies prévues : 35 millions $

Ces 10 dernières années, Transports Canada a fait l'objet d'importantes réductions. Nous sommes toutefois confiants qu'en mettant davantage l'accent sur les partenariats État-secteur privé pour le développement des infrastructures et en faisant preuve de plus de discipline au chapitre de l'efficacité administrative, nous pourrons atteindre notre objectif.

Justice/Solliciteur général

- Prévision pour 1998 : 3,140 milliards $
- Économies prévues – 83 millions $

Nous prévoyons réaliser des économies dans ces deux ministères grâce à des réformes administratives. Des économies de seulement 3 % dans chaque ministère nous permettront d'atteindre nos grands objectifs financiers sans réduire l'aide destinée aux programmes et initiatives nécessaires.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et dépenses connexes

- Prévision pour 1998 : 3,979 milliards $
- Économies prévues : 1,364 milliard $

Comme nous l'avons exposé au chapitre 2, Travaux Publics et Services gouvernementaux Canada sera totalement supprimé dans le cadre de nos initiatives de restructuration. Des éléments essentiels seront transférées à d'autres ministères offrant des services analogues et on confiera au secteur privé ceux qui restent. Nous sommes convaincus que celui-ci pourra, par exemple, dispenser de façon plus rentable les services suivants : gestion de l'immobilier, services de logement, d'architecture et d'ingénierie, d'approvisionnement et de communications, d'information et de technologie.

Il faudra évidemment assurer une gestion rigoureuse et transparente du processus d'attribution des marchés. Un Conseil du Trésor restructuré, qui veillera à la gestion de ce processus, sera également chargé de s'assurer que nous donnons aux fonctionnaires les outils dont ils ont besoin pour relever les défis exposés dans le présent plan.

Dans le cadre de la restructuration, Revenu Canada (aujourd'hui un ministère distinct) et le Receveur général (également une entité distincte de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada) seront incorporés au ministère des Finances. Ce regroupement logique de fonctions améliorera l'efficacité administrative en plus de nous permettre de réaliser d'autres économies.

Organismes régionaux

- Prévision pour 1998 : 708 millions $
- Économies prévues : 450 millions $

Le développement économique régional fait depuis longtemps l'objet d'une polémique. Bien des gens soutiennent qu'il n'est qu'un moyen déguisé de distribution de faveurs politiques, alors que d'autres font valoir que le gouvernement fédéral doit continuer à aider les provinces défavorisées. L'Ouest canadien affichant le taux de croissance économique le plus rapide au pays, Diversification de l'économie de l'Ouest canadien n'a plus de raison d'être. Seul le Canada atlantique a encore clairement besoin d'aide économique régionale.

Nous fermerons les organismes de développement régional, à l'exception de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). Quant aux activités de promotion, elles seront transférées à la section de marketing reciblé d'Industrie Canada. L'APECA sera restructurée pour mieux remplir son rôle dans la région. Nous mettrons fin

aux pratiques d'ingérence et de favoritisme politique dans l'octroi des prêts. Nous envisagerons d'orienter les responsabilités de l'APECA vers la recherche de nouveaux investissements dans l'est du pays et de la «vente» cette région à travers le monde.

Patrimoine canadien

- Prévision pour 1998 : 2,051 milliards $
- Économies prévues : 500 millions $

Notre plan est entièrement axé sur la réalisation des objectifs financiers que nous y énonçons. Des grands ministères, sans mission précise, tels que Patrimoine canadien, constituent de bonnes occasions d'agir en ce sens sans trop perturber la vie des gens. Nous pourrons réaliser des économies en adoptant le principe de l'utilisateur-payeur dans les musées nationaux, les parcs et le sport amateur. Les budgets d'organismes tels que la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne se prêtent aussi à des gains d'efficacité.

Ces dernières années, les Canadiens ont montré de plus en plus clairement que la SRC fait partie intégrante du tissu social du pays. Ils ne veulent pas que nous y touchions. Nous procéderons à une restructuration de la SRC en privatisant ses importantes installations de production, mais ne comprimerons pas davantage son budget de programmation. Nous collaborerons avec les dirigeants de la Société pour que la transition au prochain siècle se fasse sans heurt, en réaffirmant son mandat de service à la population et en la dotant d'un budget lui permettant de remplir ce mandat d'un océan à l'autre.

Ministère de la Défense nationale

- Prévision pour 1998 : 9,252 milliards $
- Économies prévues : 650 millions $

Une réforme en profondeur s'impose pour nous doter de forces armées modernes de calibre mondial. De nouveaux investissements seront nécessaires à cette fin, mais nous comptons néanmoins réaliser d'importantes économies nettes. En réformant le processus d'approvisionnement, nous nous assurerons que les achats de fournitures militaires financés par les contribuables ne soient pas inutilement et artificiellement gonflés. La séparation des rôles et responsabilités bureaucratiques et militaires du ministère de la Défense nationale permettra d'améliorer le ratio officiers-soldats et de réduire substantiellement le nombre de bureaucrates.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

- Prévision pour 1998 : 6,2 milliards $
- Économies prévues : 854 millions $

Nous croyons que le Canada doit régler une fois pour toutes les questions vieilles de plusieurs siècles ayant trait aux autochtones. À notre avis, l'argent seul n'est pas en jeu. Contrairement au gouvernement actuel, nous croyons que la réduction du financement dans ce domaine doit être au moins proportionnelle à celle que subissent les autres secteurs. Par conséquent, nous proposons des réformes permettant de réduire considérablement le financement fédéral direct pendant la durée de notre plan. Les contribuables canadiens consacrent annuellement 6,2 milliards $

à l'infrastructure et aux programmes destinés aux Autochtones. Par le biais de plusieurs ministères, nous prévoyons de réaliser des économies grâce aux gains d'efficacité accrus découlant de l'abolition du ministère et des rajustements à la baisse des subventions d'exploitation accordées aux bandes autochtones.

Il importe de remarquer qu'à la fin de notre premier mandat, le financement prévu pour les Autochtones représentera exactement le même pourcentage de dépenses ministérielles qu'aujourd'hui. Nous sommes persuadés qu'étant donné que les Autochtones finiront par être reconnus comme des membres à part vraiment égale de notre société, il n'est pas déraisonnable de leur demander d'assumer leur juste part du coût de l'assainissement des finances du pays.

ÉCONOMIES ADMINISTRATIVES

Société immobilière du Canada

- Prévision pour 1998 : actifs totalisant 40 milliards $
- Économies prévues : 3 milliards $ provenant de la SIC + 181 millions $ provenant de la SCHL

Le gouvernement du Canada est propriétaire de biens immobiliers évalués à plus de 40 milliards $. Le gouvernement assure la gestion de tous ces biens immobiliers par le truchement de différents ministères et organismes (dont la SCHL et Travaux publics et Services gouvernementaux). La Société immobilière du Canada a été créée aux fins de l'aliénation des biens immobiliers du gouvernement fédéral. Au début de notre initiative de restructuration, tous les actifs immobiliers fédéraux restants (dont ceux détenus par la SCHL) seront transférés à la Société immobilière du Canada. Il s'agira entre autres de certaines sociétés d'État comme la Société du Vieux-Port de Montréal Incorporée et la Queen's Quay West Land Corporation. La SCHL cédera une bonne partie de ses activités au secteur privé, dont l'impartition de la gestion de son portefeuille d'investissement et de ses activités d'assurance hypothèque. Avec le temps, nous envisagerons des options permettant au gouvernement de se retirer davantage de l'immobilier.

L'administration de la Société immobilière du Canada nouvelle formule passera au ministère des Finances. La Société revivifiée aura pour mandat de se défaire des actifs sur une base commerciale. Toutes les transactions seront transparentes. Dans le cadre de la rationalisation continue des services gouvernementaux, les ministères et organismes devront rendre compte des locaux et des terres qu'ils occupent. Au fur et à mesure que la restructuration tirera à sa fin, la gestion de l'actif sera révisée afin de s'assurer que la réduction des effectifs correspond à des réductions équivalentes des avoirs immobiliers.

Les contribuables pourraient retirer 4 milliards $ de recettes de la vente de 10 % des avoirs immobiliers actuels du gouvernement fédéral. (Nous prévoyons des recettes de seulement 3 milliards $ au premier mandat, si l'on s'en tient à des projections conservatrices.) Il sera peut-être possible de réaliser des gains encore plus importants à long terme.

GESTION DES STOCKS ET DE LA TRÉSORERIE

- Économies prévues : 825 millions $

Le gouvernement fédéral ne s'est jamais distingué comme gestionnaire efficace des actifs et de la trésorerie. Ottawa consacre chaque année quelque 2,5 milliards $ au maintien dans ses entrepôts d'un inventaire d'une valeur de 10 milliards $. Dans son rapport de 1996, le Vérificateur général a laissé entendre que les contribuables pourraient

économiser des millions de dollars si l'on se débarrassait des stocks superflus. L'élimination graduelle des petites caisses et l'introduction de cartes de crédit professionnelles et de comptes de crédit auprès de détaillants permettraient aussi de réaliser des économies importantes. L'élimination de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, conjuguée à l'impartition des services d'approvisionnement et à une recherche plus dynamique de moyens permettant d'améliorer la gestion administrative et de trésorerie, engendrera des économies dès notre premier mandat.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA

- Prévision pour 1998 : 1,452 milliard $
- Économies prévues : 150 millions $

L'énorme investissement fédéral au titre de la formation de la main-d'œuvre est actuellement cédé aux provinces. Nous comptons être en mesure d'économiser des sommes importantes grâce à la réduction de la surcharge et du double emploi.

ASSURANCE-EMPLOI

- Prévision pour 1998 : 10,284 milliards $
- Économies prévues : 245 millions $

À l'heure actuelle, le Canada consacre plus de 10 milliards $ à l'assurance-emploi. Tous les Canadiennes et les Canadiens continuent d'être favorables à la protection des travailleurs qui perdent temporairement leur emploi et les revenus qu'ils en tiraient.

Nous devons affirmer que c'est en améliorant fondamentalement le climat propice à la création d'emplois que nous pourrons le mieux réformer l'assurance-emploi. Pour que le Canada soit porteur de croissance économique, il faudra revoir la fiscalité et la réglementation et éliminer les barrières au commerce intérieur.

Grâce au transfert de la formation de la main-d'œuvre aux provinces et aux réformes administratives à la grandeur du gouvernement, nous comptons économiser 245 millions $ sans avoir à réduire les paiements à ceux et celles qui sont dans le besoin.

Note technique

Hypothèses financières et économiques

Les hypothèses du Plan Charest sont plus prudentes que celles contenues dans les programmes du Parti réformiste, le plan budgétaire du gouvernement et le consensus des économistes du secteur privé.

Ce plan financier et son incidence distributive ont fait l'objet d'une vérification indépendante effectuée à l'aide du modèle FOCUS de l'Institut d'analyse des politiques de l'Université de Toronto et du modèle BD/MSPS de Statistique Canada. L'incidence fiscale sur les particuliers a été vérifiée par une firme comptable nationale.

À des fins de projection, la croissance économique nominale est réputée être près de 1 % inférieure au consensus du secteur privé. Nous avons tenu compte de l'effet d'une faible récession, que prédisent certains économistes. Nos taux d'intérêt sont plus élevés que ceux du consensus. Nos prévisions de revenus pour chaque point de croissance économique sont inférieures à celles du gouvernement. C'est-à-dire que les chiffres du plan concordent et les hypothèses tout à fait réalisables. Ces politiques sont à l'abri de circonstances imprévues.

La croissance économique en dollars actuels est fondée sur la croissance démographique et les projections au chapitre de la population active, de la croissance de la productivité et de l'inflation. Cette croissance nominale s'établit en moyenne à 4,2 %, l'activité réelle se situant à 2,5 % et l'inflation, à 1,7 % en moyenne. Pour ce qui est des recettes gouvernementales, leur croissance moyenne est établie à seulement 3,5 % par année.

L'intérêt sur la dette publique est fondé sur les prévisions du gouvernement pour l'année financière 1997-1998 et sur un taux de refinancement subséquent à long terme de 7 %. La période de réduction du déficit tient compte d'un freinage fiscal qui réduit la croissance économique. L'effet des réductions d'impôt sur l'offre n'a pas été pris en compte. Tous les calculs sont fondés sur les données figurant dans les comptes nationaux du gouvernement.

Pour garantir l'intégrité du plan, nous créerons un Fonds de restructuration égal à 5 % des recettes gouvernementales, qui servira à couvrir des frais non récurrents, les indemnités de départ et les imprévus.